39e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 12 23 MARS 1922

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. S. Ignace : le blessé de Pampelune et le convalescent de Loyola, 177. — II. A Montserrat et à Manrèse, 179. — III. Les *Exercices*, 181. — IV. Spirites, 184. — V. Hantises, 186. — VI. Mgr Prunel et le XVIIe siècle ; Saint-Evremond ; Molière ; Sainte-Beuve, 188. — VII. Conscience ; athéisme ; Plotin ; la bonne enfance, 191.

Questions de science ecclésiastique. — Les prêtres qui ne célèbrent pas le Samedi-Saint peuvent-ils communier, en dépit de la coutume contraire ? 192. — Le pouvoir dont jouissent nos vicaires paroissiaux est-il ordinaire ou délégué ? 192.

PRÉDICATION

Pour le Dimanche des Rameaux. — I. Allocution au cimetière, 161. — II. Le devoir pascal, 162.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XXV. *Dimanche des Rameaux :* Le respect humain, 164.

Pour le Jeudi Saint. — La présence réelle, 165.

Pour le Vendredi Saint. — La Passion de N.-S. Jésus-Christ, 166.

Pour le Premier Vendredi. — LXXXIII. Le Sacré-Cœur, modèle de sacrifice, 169.

Exercices pour le Chemin de la Croix. — VI. Avec la Sainte Vierge, 170.

Courtes instructions pour la prière du soir. — IX. Chez Pilate, 174. — X. Chez Hérode, 175.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse.*

2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation.*

PETIT COURRIER

Q. — Connaissez-vous des ouvrages sur le *Missel* et sur le *Bréviaire* commentés au point de vue prédication et au point de vue piété ?

R. — *L'Année liturgique*, de dom Guéranger, jadis chez Oudin, aujourd'hui chez Mame, à Tours (sur le même plan, voir aussi *La Liturgie dominicaine,* par le R. P. Mortier, 4 vol. gr. in-32 parus, qui vont de l'Avent à Pâques, franco 21 f., Lille, Desclée) ; — Reck et Noblet, *Le Missel médité,* 4 vol. in-8, 40 f., Arras, Brunet (Liège, H. Dessain).

Q. — Je cherche des ouvrages sérieux où je pourrais trouver des instructions pratiques pour Congrégation de jeunes filles.

R. — Voir ce que nous avons dit, p. 60-61, des 5 volumes de M. Cordonnier ; — *Ange et Apôtre,* de M. Feige, 6 f., Téqui ; — *Instructions aux Enfants de Marie,* de M. Edelin, 5 f., Haton ; — *Retraite de jeunes filles,* de M. Millot, 5 f., Téqui ; — *Retraite d'Enfants de Marie,* du même, 5 f. ; — *La jeune fille au XXe siècle,* de M. Girard, 3 f., Beauchesne ; — *La jeune fille chrétienne,* de Toublan, 1 f. 50, Lethielleux ; — les 10 vol. de Mgr Lenfant, *Le Cœur et ses richesses,* à 3 f. l'un (malheureusement plusieurs sont épuisés), de Gigord ; — *La jeune fille chrétienne,* de Chevojon, 2 f., de Gigord ; — etc.

Q. — Je voudrais un ouvrage pour la prédication populaire pour toute l'année, clair, simple, pour le peuple des campagnes.

R. — Prenez les *Dominicales* de Duplessy, 3 vol. à 7 f. 50 l'un, Paris, Téqui ; — ou les ouvrages de l'abbé Jouve, libr. Tolra, 28, rue d'Assas, Paris ; — ou le *Cours d'instructions populaires* paru dans notre *Prédication* de 1899 à 1904.

Q. — 1° Connaîtriez-vous une trad. française de la *Somme contre les Gentils ?* Il y a dans ce livre beaucoup à prendre pour conversations religieuses avec les Musulmans.

2° Où trouver une édition récente de Clément Marc ?

R. — Ad I. Une traduction par l'abbé Ecalle, avec le texte latin et des notes, a paru jadis en

3 vol. in-8 chez Vivès. Vous la trouverez facilement d'occasion (v. g. chez Baston et Berche, Paris, 69, rue de Rennes).

Ad II. La 16e édition des *Institutiones Morales Alphonsianæ*, revue par le P. Gestermann, a paru en 1920, 2 gros vol. in-8, 36 f., Lyon, Vitte, et libr. de la Sainte-Famille, 11, rue Servandoni, Paris 6e.

Q. — Où se procurer la *Vie de Thomas Becket*, par Dom Lhuillier, O. S. B. ?

R. — *S. Thomas de Cantorbéry*, par dom L'Huillier, 2 vol. in-8, 15 f. (maj. comprise), Paris, Téqui.

Q. — L'*Ami* pourrait-il indiquer une brochure traitant la question de l'*albuminurie*, ses causes, ses effets, son traitement ?

R. — Le tome IV des *Maladies de la cinquantaine* (I. Artério-sclérose ; II. Clinique du cœur ; III. Diabète ; IV. Albuminuries), par le Dr A. Leclercq, 4 vol. petit in-8, 22 f. (en 1910), chez Doin, 8, place de l'Odéon, Paris 6e ; — Dr Springer, *L'hygiène des albuminuriques*, in-12, 2e édit. 1912, chez Masson, 120, boulev. St-Germain, Paris 6e.

Q. — Une religieuse chargée d'instruire les sourds, muets et aveugles voudrait connaître 1° un manuel de gymnastique élémentaire pour jeunes garçons et jeunes gens confiés à son apostolat, et 2° un manuel élémentaire pour l'enseignement du dessin aux mêmes élèves.

R. — Voir ce que nous avons dit l'an passé, *couv.* p. 178, de *La Gymnastique sportive*, de Michel Dupré, 10 f., Paris, Alcan, — de *La Course à pied*, du Dr Bellin du Coteau, *couv.* p. 174, 2 f. 50, Paris, Berger-Levrault, et autres ouvrages publiés à la même librairie (rappelés cette année même, *couv.*, p. 14).

Q. — Où pourrais-je me procurer une Vie de sainte Odile ?

R. — *Sainte Odile*, par H. Welschinger, 3 f. 50, Gabalda.

Q. — Mgr Dupanloup dans ses entretiens sur la Prédication qualifie de chef-d'œuvre *La Doctrine chrétienne* de Lhomond. Où trouver ce volume ?

R. — Il y en a (ou il y en avait avant la guerre) des éditions de tous côtés, chez Mame à Tours, chez Mignard à Paris, chez Delagrave, chez Gabalda, etc.

Q. — Je cherche un livre qui donne une description détaillée du palais du Vatican.

R. — Voir, dans la collection *Villes d'art*, les 3 vol. consacrés à Rome, ensemble 24 f., Paris, H. Laurens ; — et trouvez d'occasion le grand ouvrage de Goyau, Fabre et Pératé, *Le Vatican, les Papes et la civilisation*, in-4° de 800 p., avec 489 gravures, édité chez Didot en 1895.

Q. — Cet été, dans une ville d'eaux très fréquentée, un prédicateur très en vogue, parlant sur la danse, affirma qu'à la cérémonie de clôture du Concile de Trente les Pères du Concile... « dansèrent... avec des femmes. » Ça me paraît un peu fort...

R. — La danse, à cette époque, n'était pas chose inouïe chez les clercs, puisque le Concile, à deux reprises, l'a interdite, une première fois aux clercs en général, puis en particulier aux chanoines et autres dignitaires des églises cathédrales (sess. XXII, *de Ref.*, cp. 1 ; sess. XXIV, *de Ref.*, cp. 12). Mais il n'est pas à croire que les Pères qui venaient de formuler cette défense, aient ainsi commencé par l'enfreindre publiquement ; et surtout il n'est pas vraisemblable que rien de pareil se soit passé à « la cérémonie de clôture », qui a eu lieu dans l'église S. Maria Maggiore de Trente.

Q. — Je désirerais entreprendre un cours d'instructions sur la morale fondamentale. Or, lorsqu'il s'agit de trouver une adaptation et une vulgarisation de cette partie de la théologie morale, autant il y a d'instructions dominicales sur la morale spéciale (Décalogue, etc.), autant notre littérature de la chaire est pauvre, lorsqu'il s'agit de morale fondamentale.

R. — Vous serez servi à souhait avec le P. Janvier, *La Liberté*, 1 vol., — *les Passions*, 1 vol., — *la Vertu*, 1 vol., — *le Vice et le Péché*, 2 vol., — *la Loi*, 1 vol., tous vol. à 8 f., Lethielleux ; — et de plus, la nouveauté hors ligne de Mgr Gibier (dont nous parlons ailleurs), *Le règne de la Conscience*, 6 f., Téqui.

Vie de Jésus-Christ, par l'abbé Hays. — In-24 de 62 p., 0 f. 25. — Paris, Lethielleux.

Voilà un opuscule qui demain va être aux mains de tous les enfants. Les éditeurs ont escompté certainement ce succès, car ce n'est qu'un tirage énorme qui a pu leur permettre de fixer un prix si modique. Nous avions déjà avant la guerre cette *Vie de J.-C.*, mais sous format très incommode et dans une typographie peu réussie. Aujourd'hui elle se présente d'une façon charmante. 21 chapitres en cinq parties : 1° vie cachée, 2° vie publique jusqu'au dimanche des Rameaux, 3° l'enseignement de Jésus, 4° la Semaine Sainte, 5° la vie glorieuse. Il fut un temps où ce que nos enfants savaient le moins en sortant du catéchisme, c'était la vie même du Sauveur. Nous n'en sommes plus là : le succès de nombreux livres du genre de celui-ci le prouve heureusement.

Le Choix d'une Fiancée, par L. Rouzic. — 2 opuscules in-32 de 150 et 220 p., à 2 f. l'un. — Paris, Lethielleux.

Titre et nom de l'auteur suffisent, je crois, à recommander ces pages à nos lecteurs, à tous leurs jeunes gens. M. Rouzic est, depuis de longues années, aumônier « rue des Postes ». Personne ne sait mieux parler aux jeunes gens, avec plus d'élévation et de doctrine, avec plus de tact aussi et de cœur, ce qui n'exclut pas un esprit plus pétillant ici, dans ces 2 opuscules, qu'il n'a jamais été. Le 1er volume est surtout de considérations morales : devoir du mariage, se marier jeune, jeune fille modern-style et jeune fille française, préparation au mariage, beau mariage et bon mariage, mariage d'amour, mariage de raison, etc. Le 2e volume, après quelques portraits de la femme idéale (la femme forte des *Proverbes*, la femme dans l'*Evangile*, la femme idéale dans *Télémaque*, etc.), aborde avec autant de clarté que d'élégance quelques questions canoniques (empêchements et dispenses). — Exquis.

Yolanda. *Roman*, par Pierre Lhande, S. J. — In-16 de 111 p., 3 f. 50. — Paris, Beauchesne.

Roman du pays basque, comme tout ce qu'écrit le P. Lhande. Et nul ne connaît le pays basque comme le P. Lhande ; nul n'en a écrit avec autant d'amour et d'éclat. Ce qui dans ce livre est proprement peinture de mœurs basques fera le ravissement de tous. L'affabulation même du roman nous sourit moins. Ces fiançailles sanglantes, que l'on a voulues sanglantes, que l'on a cessé ensuite de vouloir sanglantes, et qui se sont faites sanglantes tout de même... Nous aurions aimé quelque chose d'un peu moins brutal, d'un peu plus « Yolanda. »

En vente à nos bureaux : **Pour votre Confession,** *Examen de conscience à l'usage des enfants, suivi d'un Chemin de Croix*, 48 pages in-32, franco 0 f. 25 (les dix, franco 2 f. 15 ; les 50, 9.90 ; le cent, 19.55).

39e ANNEE (4e SERIE) N° 12 23 MARS 1922

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. S. Ignace : le blessé de Pampelune et le convalescent de Loyola. — II. A Montserrat et à Manrèse. — III. Les *Exercices*. — IV. Spirites. — V. Hantises. — VI. Mgr Prunel et le XVIIe siècle ; Saint-Evremond ; Molière ; Sainte-Beuve. — VII. Conscience ; athéisme ; Plotin ; la bonne enfance.

I. — M. Gaudeau a signalé (et a été le premier à signaler, dès l'an dernier, dans sa vaillante *Foi catholique)* que cette année 1922 nous ramène le IVe centenaire des *Exercices spirituels* de S. Ignace, composés au cours des dix mois que le Saint passa à Manrèse en 1522 [1].

Les *Exercices* sont un petit livre, un livre « minuscule » dans sa première rédaction. Mais ce petit livre, « malgré sa petitesse, est du nombre des livres qui ont décidé du sort de l'humanité ».

C'est là le jugement d'un protestant, l'Allemand H. Böhmer, professeur à l'Université de Bonn *(Les Jésuites,* Leipzig 1904, trad. Gabriel Monod, Paris 1910). Rien de plus expressif n'a été dit sur la vertu des *Exercices*.

Les *Exercices* sont le livre de la conversion de S. Ignace. Cette conversion elle-même était le fruit de la blessure reçue l'année précédente (21 mai 1521) au siège de Pampelune. Ignace, gentilhomme d'une des plus hautes familles du pays basque et élevé un temps à la cour de Castille [2], était alors capitaine au service du jeune roi d'Espagne Charles-Quint, qui l'avait envoyé à la défense de la place de Pampelune. Poste de confiance, qui allait être difficile à tenir. Car Pampelune est la capitale de la Navarre ; et la Navarre, objet longtemps d'arrangements ténébreux entre le roi Ferdinand le Catholique et la dynastie légitime (Jean d'Albret), conquise ensuite de vive force par Ferdinand (1515), n'est pas une terre de tout repos. Jean d'Albret y garde ses fidèles, et il est clair que le nouveau roi de France, François Ier, ne laissera pas les choses en l'état, surtout après que l'élection impériale de juin 1519 aura donné la couronne d'Allemagne au monarque espagnol qui déjà enserrait la France sur toutes ses frontières, d'Arras à Thionville et de Besançon à Perpignan (toutes villes espagnoles alors).

François Ier donc lance Jean d'Albret à la reconquête de ses Etats perdus et donne des ordres à son lieutenant de Guyenne, André de Foix. Celui-ci marche sur St-Jean-Pied-de-Port (aujourd'hui Navarre française [1]). Le duc de Najera, vice-roi de Navarre, effaré, mande à Charles-Quint que, de St-Jean-Pied-de-Port à Pampelune, personne ne s'opposera à l'avance des Français (15 mars 1521).

Deux mois après (18 mai), André de Foix et son armée sont au pied de la colline qui porte Pampelune.

Le lendemain, 19 mai (fête de la Pentecôte), les magistrats de la capitale menacée envoient au chef français un message suppliant, offrant d'ouvrir les portes à condition qu'on évite tout combat et tout pillage et qu'il entre peu de troupes françaises, les approvisionnements étant fort limités. André de Foix promet merci aux Pampelunois, mais réserve sa décision au sujet des Castillans et autres étrangers qui pourraient se trouver dans la ville. Ces conditions sont acceptées, et l'acte de reddition de la place est signé : les magistrats jurent fidélité à Henri II, fils de Jean d'Albret.

Mais Pampelune-ville n'est pas tout. Reste la citadelle, le *castillo,* fortifié en hâte au cours des années précédentes. Le *castillo* a pour alcade Miguel de Herrera, qui, abandonné à lui-même, n'aurait probablement pas été homme à tenir. Mais il a à ses côtés Ignace de Loyola, qui est de la maison du vice-roi et son parent, qui veut absolument sauver l'honneur, qui, seul contre tous les gentilshommes présents, plaide la nécessité de se battre, malgré le risque évident de succomber dans la lutte. Un duel d'artillerie s'engage : André de Foix

[1] 1922 nous ramène aussi le centenaire de la canonisation de S. Ignace, qui eut lieu le 12 mars 1622. Ce jour-là, Grégoire XV inscrivit au catalogue des Saints S. Philippe de Néri, sainte Thérèse, S. Isidore le laboureur, S. François-Xavier, et S. Ignace de Loyola.

[2] Né très probablement en 1491, dit Fouqueray d'après les recherches approfondies d'Astrain et d'autres. — Loyola est le nom du château héréditaire où il naquit et que l'on appelle aujourd'hui la *Santa Casa* (le nom aussi du village qui s'est bâti autour du château).

[1] Sur ces régions de la Navarre française, un exquis opuscule vient de paraître dans la collection des *Visites d'Art :* **En Pays basque français**, par C.-H. Besnard (in-16 de 64 p., 3 f., H. Laurens), lequel pays, dernier vestige de l'ancien royaume de Navarre en deçà de la frontière d'Espagne, s'étend entre l'Adour et les hautes cimes pyrénéennes et se divise en trois régions nettement différenciées : 1° le Labourd ou Côte Basque à l'O. (St-Jean-de-Luz et Bayonne), 2° la Basse-Navarre (St-Jean-Pied-de-Port, commandant le défilé de Roncevaux), et 3°, à la limite orientale, la Soule (vallée de Mauléon). — La moitié du volume est donnée, comme d'ordinaire, aux illustrations, qui presque toutes sont prises de l'architecture (l'auteur étant architecte en chef des monuments historiques). Il n'y est question que du « pays basque français » ; mais c'est bien la même race qui nous a donné S. Ignace. Et c'est un fils de S. Ignace, le P. Lhande, qui, depuis une douzaine d'années, consacre le plus beau talent d'écrivain à se faire le romancier et l'ethnographe du pays basque, en des livres qui de plus révèlent un maître de l'éducation.

fait bombarder la citadelle et tente l'escalade, on lui riposte à coups de canon. Ignace est atteint par un boulet qui, passant entre ses jambes, le blesse à l'une et lui fracasse l'autre (la droite). Dès lors, Ignace hors de combat, la bataille finit vite, et misérablement : à trois reprises, des lâches arborent le drapeau blanc, en criant : *Francia ! Francia !* Le castillo tombe aux mains d'André de Foix, après une résistance de six ou neuf heures.

Ignace blessé est emporté au camp des vainqueurs. Ceux-ci, pleins d'admiration pour sa vaillance, le traitent de leur mieux, et même, au bout d'une dizaine de jours, la blessure paraissant en bon état, décident de lui rendre la liberté et le font transporter en litière à son château de Loyola [1]. Là, les médecins indigènes, devant les souffrances que continue à lui causer sa jambe droite, soupçonnant que l'opération a été défectueuse (elles l'étaient toujours en ce temps-là), lèvent l'appareil et découvrent des luxations qui les obligent à disjoindre de nouveau le membre, au prix de douleurs atroces que le patient endure sans exprimer une plainte. Mais ses forces physiques n'égalaient pas son courage : la fièvre redouble, et il reçoit les derniers Sacrements. Puis, une crise salutaire le tire de là ; et moins de deux mois après, la guérison de la jambe est complète. Mais quel chagrin quand Ignace s'aperçoit qu'un os proéminent lui défigure horriblement le genou ! Adieu désormais la bonne grâce et les bottes élégantes ! Il demande si l'on ne peut y remédier. On lui répond que ce ne sera qu'au prix de tortures tout autrement terribles que ce qu'il a déjà souffert. Ignace accepte tout. On veut le lier ; il refuse. On lui scie l'os ; on recourt, pour étendre sa jambe menacée de raccourcissement, à des machines aussi lentes que crucifiantes. Il subit tout, sans donner d'autre signe de douleur que de serrer fortement les poings. Mais il ne lui en restera pas moins, et pour la vie, une légère claudication.

Cloué pour des mois sur son lit, pour tromper les ennuis d'une immobilité qui répugnait si fort à son tempérament, il cherche un refuge dans la lecture ; et que demande-t-il à lire ? *L'Amadis de Gaule !* [2] Où en avait-il entendu parler ? Probablement lors de son séjour à la Cour. Car, au château de Loyola, les siens ne le connaissaient pas. Faute d'*Amadis,* on lui apporte ce que l'on trouve au manoir paternel, la *Fleur des Saints,* livre populaire dont Ribadeneira donnera plus tard une édition célèbre, et la traduction espagnole de la *Vita Jesu Christi* de Ludolphe le Chartreux.

Il les lit, faute de mieux, d'abord d'assez mauvaise humeur, ayant l'esprit encore tout hanté d'un amour insensé, tout platonique d'ailleurs pour le moment, pour une dame dont il rêvait de faire la conquête et qui n'était autre qu'une princesse royale. Il les lit cependant ; et voici que peu à peu, il y découvre une toute nouvelle conception de l'amour, une nouvelle chevalerie, de nouveaux héroïsmes, des héroïsmes à base d'humilité, à base de douceur, à base de modération et de maîtrise de soi, des victoires devant lesquelles pâlissaient étrangement les prouesses de ses chevaliers de roman, des miracles, les merveilles de la vie du Christ se renouvelant tout le long des âges par les prodiges qui accompagnent la naissance, la vie et la mort des Saints, toute la création, animaux et êtres inanimés eux-mêmes, au service de ces héros d'un nouveau genre, et ceux-ci conquérant enfin de haute lutte le ciel, pour eux et pour leurs frères.

De ces deux chevaleries, à laquelle va-t-il s'attacher ? Certes, la chevalerie du Christ l'a séduit tout d'abord. Tout ce qui est grand attire cette grande âme : — « Eh quoi ! se disait-il, si je faisais, moi aussi, ce qu'a fait S. François ! Si je faisais ce qu'a fait S. Dominique !... S. Dominique l'a fait, je le ferai donc ! S. François l'a fait, je le ferai aussi ! » Mais ce sont là élans où la sensibilité exaltée a plus de part que la volonté arrêtée. Ce n'est point par de ces cris d'enthousiasme que l'on réduit au silence les prestiges du monde. Le monde, la chevalerie mondaine garde sur Ignace sa fougueuse puissance de séduction. Des images contradictoires se heurtent dans son âme, images tumultueuses de gloire terrestre, images radieuses de milice spirituelle. Il les sent, les unes et les autres, l'obséder tour à tour ; il les fouille, il les mesure, il en mesure les conséquences ; il en goûte par anticipation les fruits, rafraîchissants ou vénéneux ; il observe comment elles surgissent en lui et comment elles finissent, les unes et les autres. Et il constate ceci : c'est que les idées de gloire mondaine, allègres quand elles se présentent, finissent, en s'évanouissant, par le laisser fort triste, l'âme vide et non satisfaite, tandis que les pensées divines, sévères à leur arrivée, lui laissent l'âme toute joyeuse, toute consolée, toute fortifiée, et comme alimentée d'une solide nourriture.

C'est à ce signe qu'il reconnaît désormais ce qui lui vient du « bon esprit » (Dieu ou l'un de ses

[1] Des fêtes solennelles ont commémoré, l'an dernier, à Loyola, le centenaire de cette blessure féconde. Dans cette chambre de malade où le jeune chevalier naquit à une vie nouvelle, sont venus prier des milliers de pèlerins, la députation provinciale de Guipuzcoa, des délégués des provinces voisines ; le roi lui-même s'était fait représenter par le comte de Luna.

« Ce qui fit l'incomparable grandeur de ces fêtes, ce fut que tous ceux qui étaient là, évêques, prêtres, religieux, magistrats, soldats, nobles, bourgeois, paysans, avaient une âme commune ; ce fut que, pour célébrer la mémoire d'un Basque qui fut un saint, tout le pays de Guipuzcoa s'est levé. Ailleurs, Ignace de Loyola intéresse les érudits et les psychologues. Ici, il est populaire. » (P. Dudon, *Etudes,* 5 juill. 1921).

[2] Roman espagnol du XIVe siècle, roman de chevalerie, imité de nos romans français de la Table Ronde, folle peinture, comme tous les romans de chevalerie, de l'amour *(in casu,* d'Amadis pour Oriane) soi-disant honnête, fidèle, persévérant, aventureux qui excite l'homme aux grandes actions, qui fait qu'animé d'un regard de sa dame, le chevalier dans les combats oublie ses blessures, et, dit Amadis lui-même (t. I, p. 111), « devient plus qu'un homme. » — Sur la théorie de cet amour, et aussi sur ses périls et sa malfaisance, voir ce qui a été dit ici en 1921, p. 246-8 (à propos de Dante et des Béatrices). — L'*Amadis,* au temps du blessé de Pampelune, n'était guère connu encore qu'en Espagne ; mais, vingt ans après, il verra son succès consacré pour toute l'Europe par une traduction française (6 vol. in-folio 1540-1556) qui fera les délices de François Ier et malheureusement de beaucoup d'autres. Le peu délicat Brantôme lui-même blâme l'*Amadis* et voudrait, dit-il « avoir autant de centaines d'écus qu'il y a eu de belles, — tant du monde que de religieuses, — que la lecture de l'*Amadis* a perdues. » — Sur ce roman, voir un pénétrant chapitre de Saint-Marc Girardin, *Cours de littér. dramatique,* t. III, p. 38-61.

anges), et ce qui lui vient du « mauvais esprit. » C'est par là, au témoignage de tous ceux qui ont recueilli ses propres souvenirs, qu'est définitivement fixée pour lui la théorie du discernement des esprits qu'il perfectionnera ensuite dans ses *Exercices*.

On a remarqué que déjà cette règle du discernement a été formulée, et en un langage très expressif, par sainte Catherine de Sienne :

Tu me demanderas, dit Jésus à Catherine, à quel signe reconnaître que cette consolation vient du démon et non de moi. — Je te réponds : Le signe qu'elle vient du démon, qui se présente à l'âme sous forme de lumière, c'est que l'âme reçoit soudain de sa visite une vive allégresse ; mais cette allégresse va diminuant toujours, à proportion qu'elle dure davantage, et laisse après elle l'ennui, les ténèbres, l'obscurité dans l'esprit, qui en éprouve comme un remords.

Si c'est Moi, la Vérité éternelle, qui ai visité cette âme, elle en ressent, au premier moment, une sainte crainte ; mais à cette crainte fait suite l'allégresse, la sécurité, une douce prudence, qui fait qu'en doutant elle ne doute pas. Dans la connaissance qu'elle a d'elle-même, elle s'estimera indigne de cette faveur...

C'est à ce signe que l'on peut juger si l'âme a reçu ma visite ou celle du démon. Est-elle de moi ? l'âme éprouve au commencement la crainte, au milieu et à la fin la joie, avec le désir de la vertu. Est-elle du démon ? elle débute par la joie et se termine dans le trouble et les ténèbres spirituelles. *(Dialogue,* traduct. Hurtaud, t. I, p. 242-3).

S. Ignace, en 1521, n'avait certes pas lu sainte Catherine. Il n'avait pas eu besoin de la lire. Ce qu'il a découvert sur son lit de convalescent à Loyola, c'est une vérité d'expérience surnaturelle que Dieu a toujours manifestée aux âmes intérieures. S. Paul, quand il énumère les fruits de l'Esprit, cite la joie, la paix, immédiatement à la suite de la charité. Application de la maxime évangélique qui nous montre, dans la dissipation, le prélude de la douleur sans espoir, et, dans la douleur des enfants de Dieu, l'annonce de la joie : *Vœ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis... Beati qui lugent...* Déjà le Sage des Proverbes : *Extrema gaudii luctus occupat...* Et déjà la sagesse hellénique nous disait l'amertume de ses racines, et la douceur de ses fruits.

Cette règle du discernement des esprits, Dieu voulut la confirmer dans l'âme d'Ignace par un prodige. La Vierge lui apparut toute brillante de clarté, *clarissima,* tenant en ses bras l'Enfant Jésus. C'était la nuit, mais il se sentait éveillé, *noctu, vigilans tamen,* dit son biographe. La vision dura quelques instants, et lui laissa dans l'âme une joie indicible et un dégoût profond de sa vie passée : à dater de ce jour, les tentations impures épargnèrent son corps comme son esprit.

Tout à Dieu désormais, et guéri de sa blessure, une de ses premières pensées est d'entrer chez les Chartreux ; mais il veut aller d'abord à Jérusalem et s'imposer des pénitences plus rigoureuses que la Chartreuse.

Il avait trente ans. Il se prépare à partir. On soupçonne bien autour de lui quelque projet de vie monastique ou de retraite mortifiée. Son frère aîné, qui tient dans la famille la place du père défunt, lui rappelle discrètement les grands espoirs que sa valeur a fait naître déjà partout : — « Ne fais rien qui soit indigne de nos aïeux. » Ignace répond doucement, mais vaguement, qu'il n'oubliera ni ne compromettra le renom de la famille ; il prétexte d'une visite qu'il doit au duc de Najera, et part en pèlerinage pour Montserrat.

II. — Montserrat (sur la route de Barcelone à Saragosse) était le sanctuaire le plus célèbre de l'Espagne (plus de 150.000 pèlerins chaque année)[1] ; et il l'est resté : on évalue le chiffre annuel des pèlerins d'aujourd'hui à 80 000. Il est vrai que dans le nombre il y a peut-être beaucoup de touristes (comme chez nous à La Louvesc et ailleurs), car Montserrat, avant d'être une merveille de la grâce, est d'abord une merveille de la nature : — « Qu'on se figure une *cité de Carcassonne* aux flèches de pierre, aux murailles de rochers, longues de 2 kilomètres, hautes de 500 mètres, et l'on aura une idée de Montserrat, donjon naturel de la terre catalane, sanctuaire national des Catalans... Une fois entrevue, la silhouette de la merveilleuse montagne ne s'efface plus de la mémoire »[2]. A quelle époque remonte le pèlerinage? On ne sait au juste. Peut-être aux origines chrétiennes. En tous cas le sanctuaire de la Vierge sur la montagne de la Scie était déjà objet de grande vénération au début du VIIIe siècle, lors de l'invasion musulmane. Les fidèles alors cachèrent la statue de Marie dans une grotte où elle demeura 163 ans insoupçonnée des infidèles. Plus tard, les chrétiens étant revenus, la Vierge elle-même voulut apprendre aux bergers de la montagne le secret de sa retraite : chaque samedi soir, une pluie d'étoiles tombait sur la grotte où la sainte image était cachée, et les pasteurs y entendaient des chants merveilleux. L'évêque de Vich, Gotomar, fit une enquête, découvrit la statue, et l'emmenait à Vich, quand tout à coup elle se fit si pesante que force fut bien de la laisser là où elle voulait demeurer, — à Montserrat. On y fonda un monastère (en 880), desservi d'abord par des religieuses de St-Pierre-du-Puellier de Barcelone, puis (à partir de 987) confié aux Bénédictins. Il y avait toujours, pour les besoins des pèlerins, des confes-

[1] Vingt ans avant le pèlerinage de S. Ignace, Montserrat avait eu pour abbé commendataire Julien de la Rovère, le futur Jules II, — ce qui, il est vrai, n'est pas une célébrité, ledit cardinal ayant accumulé sur sa tête quantité d'autres abbayes ou évêchés. — Charles-Quint vint neuf fois en pèlerinage à Montserrat ; et son fils Philippe II y fit construire une basilique d'une richesse sans rivale. On y montrait un ostensoir enrichi de 1.606 diamants, 1.000 perles, 107 opales, etc. ; l'Enfant Jésus avait 3 couronnes, dont 2 d'or ; la Vierge en avait une, offerte par les Indiens de Pampelune de la Nouvelle-Espagne, pesant 12 livres d'or et ornée de 2.500 émeraudes, etc. — Sous Napoléon, pendant la guerre de l'Indépendance, Montserrat abrita la Junte supérieure de Catalogne : honneur périlleux : les Français s'emparèrent par deux fois de l'abbaye et la saccagèrent de fond en comble. Quand Ferdinand VII visita Montserrat en 1828, il ne restait debout que les logements des moines, une aile du cloître gothique et quelques anciens bâtiments. — Aujourd'hui, le monastère, entièrement réparé, a retrouvé son ancienne prospérité ; mais ses possessions territoriales ne lui ont pas été rendues, et il vit des aumônes de ses hôtes, que le pèlerinage fait très nombreux.

[2] Desdevises du Dezert, dans son très intéressant **Barcelone et les grands sanctuaires catalans** (Girone, Vich, Montserrat, Manresa, Lerida, Tortose, Tarragone, etc.) (fait partie de la collection *Les Villes d'art célèbres,* Paris, H. Laurens).

seurs en une demi-douzaine de langues; car on y venait surtout, comme à maint autre pèlerinage, pour se confesser. Et c'est pour y faire en effet sa confession générale qu'Ignace s'y rendait, en ce mois de mars 1522.

Sur le chemin, avant d'arriver à Montserrat, il avait eu sa fameuse querelle avec le Maure, qui montre combien, malgré sa conversion si profonde pourtant, il était encore peu dépêtré de certains préjugés. Ce Maure était baptisé, mais mal converti, comme alors nombre de Maures d'Espagne. Ignace le rencontre; ils chevauchaient de compagnie; et, comme Ignace va à N.-D. de Montserrat, la conversation tombe sur la Vierge. Le Maure voulait bien admettre sa virginité *ante partum*, mais non *post*; il opinait qu'elle avait dû vivre ensuite comme les autres femmes. Ignace essaie de le convaincre sans succès. La discussion s'échauffe; et le Maure, qui en craint sans doute le résultat, pique son cheval et disparaît par un autre chemin que celui qui mène à Montserrat. Ignace est un instant atterré de l'avoir laissé s'échapper : son devoir n'est-il pas de venger l'honneur de la Vierge et de passer son épée au travers du corps du blasphémateur? Et d'autre part, sa conscience de néophyte est assez éveillée déjà pour lui représenter qu'il n'a pas le droit de tuer. Que faire? Il s'en remet au jugement de Dieu. Si sa mule suit le chemin qui lui permettra de rejoindre le Maure, l'affaire du Maure est claire. Sinon, c'est que Dieu se sera réservé la vengeance. Et il laisse tomber la bride sur le cou de la mule... Celle-ci alors, au lieu de suivre la grande voie royale qui s'ouvrait devant elle et qui eût conduit Ignace à la rencontre du mécréant, s'engage seule dans un sentier montagneux. Ignace comprend, et ses biographes répètent après lui que c'est une intervention divine qui l'a empêché ce jour-là de commettre un meurtre.

Arrivé à Montserrat, Ignace passe une nuit aux pieds de la Vierge. C'est sa « veillée des armes » : encore un souvenir des romans de chevalerie. Seulement, ce n'était pas toujours aux pieds de la Vierge que les chevaliers des romans faisaient leurs veillées; et les armes d'Ignace n'étaient plus celles d'Amadis. Puis, il lit à un bénédictin français, dom Chanones, sa confession générale, qu'il a écrite. Cela lui prend trois jours, après lesquels, sans prolonger beaucoup son séjour à Montserrat, il se remet en route, à pied cette fois, laissant sa mule au monastère, et vêtu des grossiers habits d'un pèlerin à qui il a donné son costume de chevalier.

C'est à Manrèse [1] qu'il va, ville toute proche de Montserrat. Il y arrive le jour de l'Annonciation, 25 mars; et il y séjournera près d'un an, jusqu'à la fin de février 1523.

A Manrèse, il trouve asile d'abord à l'hôpital Ste-Lucie; puis, après quelques jours, une personne qui l'avait rencontré sur la route et qui avait été frappée de sa sainteté, lui cherche un logement chez une famille pieuse où il pourra vivre tranquille. Il passe ses journées à prier, à soigner les malades, à catéchiser les enfants : on montre encore, à la porte de Ste-Lucie, le banc sur lequel il s'asseyait pour instruire son petit monde [1]. Surtout il se livre à des austérités extraordinaires, passant sept heures de suite à genoux, dormant à peine, ne mangeant guère plus, se flagellant par trois fois chaque jour, affichant la malpropreté, laissant croître en désordre ses cheveux, sa barbe et ses ongles, se plaisant à ne recueillir de tous que sarcasmes. Ce n'était point encore le véritable esprit de pénitence, comme le note un de ses premiers disciples, Gonzalvès, qui fut le fidèle compagnon de ses dernières années et qui n'a couché dans ses souvenirs que ce qu'il avait recueilli de la bouche même d'Ignace (ce qui leur assure comme une valeur d'autobiographie) :

> Il songeait moins, écrit Gonzalvès, à faire vraiment pénitence qu'à se montrer dévoué et généreux envers Dieu. Il ne pouvait entendre parler d'aucune austérité pratiquée par quelque Saint, sans vouloir tout de suite s'en infliger à lui-même une semblable. Mais il ne savait alors rien des raisons *intérieures* de la pénitence, rien de la charité, de l'humilité, de la prudence. Il ne voyait qu'une chose, c'est qu'il lui fallait faire de grandes actions, attendu que les Saints en avaient fait de telles pour la gloire de Dieu.

Il y avait en ceci peu de discrétion. La conséquence en fut d'abord le trouble, des troubles de diverse nature. Des tentations d'abord : tentations, peu graves et vite réprimées, de pusillanimité, de manque de courage : son imagination lui représentant qu'il ne pourrait persévérer dans pareil genre de vie et le continuer, par exemple, jusqu'à soixante ou soixante-dix ans : « Que parles-tu de soixante-dix années? se réplique Ignace à lui-même. Es-tu seulement sûr d'en vivre deux? » — Tentation ensuite, tout autrement redoutable, de scrupules qui vont jusqu'à des imaginations de suicide : Ignace, qui a lu que certains Saints avaient pensé faire violence à Dieu en s'imposant un jeûne total et continu jusqu'à impétration de la grâce demandée, Ignace croit pouvoir les imiter, et demeure jusqu'à sept jours entiers sans manger ni boire. Un ordre de son confesseur met fin à cette expérience périlleuse; il obéit, et son obéissance, après deux ou trois jours, est récompensée par une guérison complète.

Elle reçut une autre récompense plus positive et plus féconde. Durant les quatre premiers mois de son séjour à Manrèse, tout à la prière vocale et aux austérités, il n'avait pas encore essayé la méditation, nous dit Polanco (qui fut son secrétaire les dix dernières années de sa vie, 1547-1556). Dieu lui accorda alors le don d'une oraison mentale très élevée, une contemplation si douce qu'il passait

[1] *Manresa* en espagnol, l'antique *Rubricata Minorisa* des Romains, aujourd'hui cité industrielle et commerciale de 24.000 habitants, une des plus prospères de la Catalogne.

[1] Les Jésuites ont acquis l'hôpital en 1602, pour y fonder un collège en 1622. Ils y ont bâti une riche église à côté de l'Oratoire primitif où priait S. Ignace et où il eut son sommeil extatique de huit jours, couché sur les dalles. Le pavé de la chapelle a été exhaussé; mais une grande glace garnie d'argent permet d'apercevoir le dallage ancien.

des nuits sans sommeil, des visions aussi et des ravissements.

III. — On assigne souvent, comme théâtre de ces opérations de la grâce, « la grotte » de Manrèse. Il y a là quelque exagération oratoire. Il y a bien, près de Manrèse, à un millier de pas de la ville, sous les roches qui dominent la rive du Cardoner, une « grotte de S. Ignace », réduit de quelques mètres carrés, où il a beaucoup prié et écrit, où il s'est imposé de rudes pénitences aussi [1]. Mais cette grotte n'a jamais été pour lui une demeure habituelle. Il a toujours eu un logement à Manrèse, à l'hôpital ou dans quelque couvent, ou chez quelque pieux bienfaiteur. Il allait aussi à Montserrat, consulter le bénédictin français à qui il avait fait sa confession générale, dom Chanones (on croit qu'il l'a gardé comme directeur tout le temps de son séjour à Manrèse). Il fréquentait les diverses églises de la ville. Il avait surtout une grande dévotion au sanctuaire de Villadordis, situé à une lieue de Manrèse : c'est sur le chemin de ce sanctuaire qu'il a reçu une de ses illuminations les plus extraordinaires et dont l'influence sur lui a été telle que, malgré sa réserve habituelle, il l'a décrite avec quelques détails à Gonzalvès :

Il allait un jour, pour faire ses dévotions, dans une église distante de Manrèse de plus de mille pas, et dédiée, si je ne me trompe, à S. Paul. Le chemin qui y conduit, serpente le long d'un cours d'eau. Lorsqu'il eut marché quelque temps, abîmé dans des pensées pieuses, il s'assit les yeux fixés sur le torrent qui mugissait dans le ravin. Tandis qu'il était assis de la sorte, les yeux de l'esprit lui furent ouverts : non pas qu'il eût quelque vision, mais il recevait l'intelligence des choses spirituelles concernant les mystères de la foi et des Ecritures. Cette lumière lui fut accordée avec une telle clarté, qu'à partir de ce moment tout lui apparaissait dans un jour entièrement nouveau. Cependant il ne peut pas rapporter distinctement chacune des nombreuses vérités qu'il comprit alors, mais il peut seulement affirmer que son esprit fut rempli d'une lumière extraordinaire, et d'une façon telle, que s'il réunissait toutes les grâces que Dieu lui accorda jusqu'à la soixante-deuxième année de sa vie, et toutes ses connaissances acquises, il ne croirait pas néanmoins avoir appris par tout cela autant qu'il apprit en cette seule occasion. Depuis ce temps, son intelligence était éclairée comme s'il fût devenu un autre homme. Cette action surnaturelle dura assez longtemps, puis il se jeta à genoux devant une croix qui était proche, et rendit grâces à Dieu.

Cette vision, dit Polanco, eut lieu au début de la carrière ascétique d'Ignace dans la grotte de Manrèse, donc avant la composition des *Exercices*, dont elle nous apparaît ainsi comme le foyer lumineux [2]. Ignace, en somme, dans les *Exercices*, et sans le vouloir peut-être, retrace comme les étapes de sa conversion et de sa rapide formation ascétique, non sous la forme d'un récit, non plus sous la forme de pieuses considérations disposées en bel ordre pour aider l'âme à s'élever à Dieu, mais sous la forme d'*Exercices* pratiques et pratiqués, d'opérations spirituelles vécues, de « toute manière d'examiner sa conscience, de méditer, de contempler, de prier vocalement et mentalement,... de préparer et de disposer l'âme à se défaire de toutes ses affections désordonnées, et, après s'en être défaite, à chercher et à trouver la volonté de Dieu dans le règlement de sa vie, en vue de son salut ». C'est ainsi que S. Ignace lui-même définit les *Exercices* dans sa I^re annotation.

Et ces *Exercices* qu'il vivait lui-même à Manrèse, il les faisait vivre à d'autres : dès cette année même, dit Polanco, « il donna les *Exercices* à beaucoup de personnes », et il éprouva, « en communiquant aux autres ce qu'il avait reçu de Dieu, que par là son trésor, loin de diminuer, avait été augmenté. »

Ce n'est pas la première fois que ce nom d'*Exercices* était appliqué à la vie spirituelle. Déjà auparavant, dom Garcia de Cisneros, premier abbé réformé de Montserrat († 1510), avait publié un *Exercitatorio de la vida espiritual*, sorte de compilation d'emprunts faits aux traités ascétiques de Gérard Zerbolt et Jean Mombaer (tous deux de la *Société des Clercs ou Frères de la vie commune*, dont fut aussi Thomas à Kempis, — morts, le premier en 1398, le second en 1503; Thomas à K. † 1471). On a fait beaucoup de bruit, dans certaine critique, il y a une vingt-cinquaine d'années, autour de ce Cisneros; et je me souviens qu'alors des abbés modernisants (donc antijésuites) faisaient honneur à la « critique » moderne d'avoir enfin découvert le génial auteur (Cisneros) dont S. Ignace n'avait été que le plagiaire. La « critique » n'a rien découvert du tout. Le problème des relations entre S. Ignace et Cisneros a été étudié dès le XVI^e siècle : le jésuite Ribadeneira (qui a connu S. Ignace, qui a été admis par S. Ignace lui-même dans la Compagnie de Jésus, à treize ans, qui a reçu de S. Ignace des missions en Espagne, en France, en Flandre, qui a écrit sa vie en 1570), Ribadeneira (né en 1527, † 1611) regarde comme très probable que S. Ignace a eu, par dom Chanones, connaissance du livre de Cisneros (lettre du 18 avril 1607 au Recteur de Salamanque, qui avait consulté Ribadeneira de la part même du bénédictin dom Yepes, lequel, dans une *Chronica general* de son Ordre, songeait à soutenir la thèse de l'influence exercée sur la rédaction des *Exercices* ignatiens par la direction de dom Chanones et le livre de Cisneros).

Qu'a retenu S. Ignace de dom Cisneros? Peu de

[1] Les Jésuites ont élevé, sur cette grotte, une église d'une extrême richesse, « qui est bien l'œuvre la plus remarquable de l'art baroque (1660-1763) » (Desdevises du Dezert, p. 125).

[2] Sur la composition du livre des *Exercices*, voir un excellent chapitre dans Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, t. I, p. 52-99. Sur le plan du grandiose monument d'histoire dont le travail du P. Fouqueray ne doit être lui-même qu'une aile, voir *Ami* 1911, p. 103-4, et 1913, p. 1078. Deux volumes seulement ont paru encore, le second nous conduisant jusqu'en 1604 (date de l'édit royal de rétablissement des Jésuites en France, bannis en 1594 par le Parlement de Paris). Puis la guerre est venue, qui a interrompu tant d'autres publications. — Nous avons eu, pour nous consoler, le Précis du P. Brucker, *La Compagnie de Jésus*, excellent, mais qui n'est qu'un précis et qui, esquissant toute l'histoire de la Compagnie jusqu'à sa suppression par Clément XIV, n'est en rien comparable au monument du P. Fouqueray (*Ami* 1921, p. 283). — Semble aussi interrompu le grand travail du P. Burnichon, qui, se proposant d'écrire l'histoire de la Compagnie en France au XIX^e siècle (de 1814 à 1914), ne nous conduit encore, avec son t. III (le dernier paru), qu'à 1860.

chose, semble-t-il : lui-même dit à Polanco qu'en arrivant à Manrèse, après Montserrat, il était encore « sans aucune connaissance des choses intérieures ». — « Ce sont deux livres différents, dit Ribadeneira, et le second n'est pas un emprunt fait au premier ». Il n'y a, dans Cisneros, rien des méditations du *Fondement,* du *Règne,* des *Deux Etendards,* des *Trois classes d'hommes,* des *Trois degrés d'humilité,* rien des points de la méthode d'élection, des règles du discernement des esprits, rien de ce que dans le livre de S. Ignace on a appelé « la partie du maître », toutes ces *annotationes* et *notanda,* sorte de direction abrégée, où celui qui donne les Exercices apprend à guider son disciple selon ses aptitudes, son tempérament, ses besoins spirituels et corporels. Et quant aux matériaux communs à tout auteur de spiritualité qu'il a pu trouver dans Cisneros ou dans d'autres livres pieux alors usités en Espagne, il les a transformés en se les assimilant. — « Il n'innove rien dans le christianisme, » dit Mgr d'Hulst dans un Panégyrique qui est un des plus solides morceaux d'éloquence que S. Ignace ait jamais inspirés *(Mél. orat.,* I, p. 83-113) ; » mais il a reçu un don merveilleux pour mettre dans toutes les mains, avec une efficacité nouvelle, les trésors anciens, les trésors oubliés de la vie chrétienne : *nova et vetera.* S'agit-il d'arracher l'âme encore grossière aux séductions et aux servitudes du péché, il commence par la mettre en face de sa destinée, et cela, certes, n'est pas nouveau. Et cependant nul ne peut méconnaître dans cette *Méditation fondamentale* une puissance de conviction qu'on chercherait en vain dans tous les traités antérieurs. »

Déjà le titre, en ses trois lignes, dit tout le livre ; et M. Gaudeau entend, en ces trois lignes, une réponse éclatante à l'égocentrisme que vient de déchaîner Luther en Allemagne (révolte affichée de Luther, 31 octobre 1517), une affirmation conquérante du théocentrisme, du *Dieu à sa place.*

Ce titre est ainsi formulé :

« *Exercices spirituels pour se vaincre soi-même et ordonner sa vie sans se déterminer par aucune affection qui soit désordonnée.* »

Sur quoi M. Gaudeau écrit *(Foi catholique,* janv. 1921) :

Ces trois lignes suffiraient à faire de S. Ignace l'un des plus grands maîtres de l'humanité.

Le but : *ordonner* sa vie, mettre *l'ordre* dans sa vie, mettre sa vie dans *l'ordre.* Le moyen : se vaincre en ne se déterminant jamais, pour agir, par aucune affection qui ne soit pas totalement dans *l'ordre ;* en « ôtant de soi toutes les affections *désordonnées* » (1re annotation).

S. Ignace est l'homme de l'*Ordre,* au sens le plus complet du mot...

Mais qu'est-ce que l'Ordre, sinon la soumission de l'inférieur au supérieur, le rapport de dépendance de ce qui par nature est second et subordonné à ce qui par nature est premier et souverain *(ordo est relatio prioris et posterioris,* dit S. Thomas après Aristote) ; — l'orientation totale de ce qui par nature est contingent, produit, créé, relatif, fini, vers ce qui par nature est nécessaire, principe, créateur, absolu, infini ; — la direction, en tout, vers la Fin dernière, de ce qui, n'étant pas la Fin dernière, vient d'un autre, appartient à un autre, et va vers un autre que soi.

Cet autre, c'est Dieu : — « L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu notre Maître, et par là sauver son âme. »

Le premier mot (et le dernier) de la doctrine des *Exercices,* c'est donc le théocentrisme intégral, l'antithèse du subjectivisme, de l'égocentrisme luthérien et kantien, dont le dernier mot est — aujourd'hui — le laïcisme de l'humanité qui se fait dieu.

Le but, c'est d'*ordonner sa vie,* en dirigeant, en orientant le tout de soi-même vers Dieu seul, Fin dernière, et non pas vers l'homme comme « fin en soi ».

Le moyen, c'est de se vaincre, et non pas de s'adorer, comme le fait aujourd'hui l'humanité laïcisée.

Mais mettre l'ordre dans sa vie, qu'est-ce, pour l'homme, sinon mettre l'ordre dans son cœur, en « ôtant de soi toutes les affections désordonnées » ? Et comment, sinon par un amour éperdu, passionné pour J.-C. ? Le Cœur de J.-C., qui n'est nommé nulle part littéralement dans les *Exercices,* les remplit d'un bout à l'autre. La prière suprême qui termine les *Exercices,* le *Sume et suscipe,* c'est la tradition totale du cœur de l'homme au Cœur de J.-C.

Et les *deux Etendards* qui sont dressés aujourd'hui sur le monde, n'est-ce pas, d'un côté le Cœur adorable de J.-C., labarum vivant des temps modernes, dit Léon XIII, — et de l'autre, le cœur humain révolté, séparé de Dieu, laïcisé, *égocentrique* et qui s'adore lui-même ? [1]...

Il y aurait un beau parallèle à faire entre les trois chefs-d'œuvre de Dante, de S. Thomas et de S. Ignace.

La *Divine Comédie,* c'est le poème du théocentrisme catholique ; la *Somme,* c'est le monument du théocentrisme intellectuel ; les *Exercices,* c'est le manuel, l'outil, divinement puissant, du théocentrisme moral et par suite social.

Contrairement à la plus stupide et à la plus tenace des légendes, S. Ignace est l'homme droit par excellence, parce qu'il va droit au but, par les moyens que le but lui-même détermine et exige, sans plus. Et le but étant Dieu, les moyens que le but détermine et exige sont nécessairement les plus purs et les plus forts.

...A l'heure actuelle, chacun se montrera vraiment le disciple des *Exercices spirituels,* dans la mesure exacte où, sur le terrain de la doctrine, de l'action publique et de la vie intérieure, il travaillera à l'œuvre anti-laïciste : *Dieu à sa place !*

Les *Exercices,* c'est *Dieu à sa place* dans le cœur et dans la vie de l'homme, et par suite dans la société et dans le monde.

S. Ignace avait rédigé à Manrèse l'essentiel des *Exercices,* « l'ossature », dit Bartoli. Mais il ne cessa d'y ajouter de nouvelles règles et additions (comme il les appelle), au cours des vingt-cinq années qui suivirent, jusqu'en 1548, date de l'approbation pontificale. Il y ajouta d'après son expérience du gouvernement des âmes. On a vu plus haut qu'il avait commencé, dès Manrèse, à donner les *Exercices* à d'autres âmes, à communiquer les lumières reçues de Dieu. Il continua son apostolat partout où la Providence le conduisit, en Palestine en 1523, en 1524 à Barcelone, où il étudie deux ans la grammaire latine, puis à l'Université d'Alcala, où durant un an et demi (1526-1527) il étudie la philosophie de Soto et la physique d'Albert le Grand, à Salamanque en 1527, à Paris de 1528 à

[1] Sur le Cœur de Jésus et le cœur maçonnique, voir *Ami* 1919, p. 1208-9. — Sur le parallèle entre Dante et les *Exercices, Ami* 1921, p. 43. — Sur l'antilaïcisme, *Ami* 1920, p. 201-2, p. 524.

1535, à Loyola et au pays basque (où les médecins l'ont envoyé se refaire quelques semaines dans l'air natal), à Valence, à Bologne, à Venise, à Rome (1537), etc.

Le succès des *Exercices* ne pouvait manquer de déchaîner la rage du démon. Ignace fut persécuté partout. Déjà à Manrèse, il était objet de contradiction ; il avait divisé la ville comme en deux camps. A Alcala, à Salamanque, à Paris, le petit livre est déféré à l'Inquisition : partout il sort indemne. Même, à Paris, l'Inquisiteur Valentin Liévin en est si édifié, qu'il en demande copie à l'auteur et se fait son disciple. Dix ans plus tard, à Coïmbre (où les Jésuites ont fondé un Collège en 1542), la même campagne est reprise : on fait courir le bruit que les *Exercices* troublent la tête des pauvres Pères, les hallucinent de visions étranges, de fantômes horribles. Le cardinal Henri (plus tard roi de Portugal et alors grand Inquisiteur) en est informé et charge d'une enquête le Recteur de l'Université de Coïmbre. Tous les Jésuites défilent devant ledit Recteur, qui les interroge ; et quand c'est le tour de Rodrigue Meneses, jeune homme de grande naissance et de grande vertu, il n'est pas peu surpris de lui entendre dire que la chose est très véritable : oui, on avait dans les *Exercices* des visions étranges et terribles ; lui-même, Rodrigue, en a eu une si hideuse que, saisi d'effroi, il aurait voulu s'ensevelir sous terre :

— « Oui, dit-il en s'animant, je me suis vu moi-même dans les *Exercices,* ce que je n'avais jamais fait jusque-là : point de vision plus monstrueuse ; rien de plus laid, de plus repoussant ne pouvait s'offrir à mes yeux ».

Le Recteur, édifié, rend compte au cardinal de son enquête, dont le résultat est de retourner l'opinion. Les *Exercices,* taxés d'abord de sorcellerie, sont reconnus comme l'art abrégé de faire des Saints. On les accueille même à la Cour, où ils sont suivis par l'infant don Luis, par la reine, et enfin par le cardinal Henri après son élévation au trône de Portugal.

Enfin, en 1548, pour mettre à tout jamais un terme à ces campagnes sans cesse renaissantes, S. François de Borgia, profès (depuis le 1er février) de la Compagnie (dont il sera plus tard, de 1565 à 1572, le IIIe Général), forme le dessein de soumettre les *Exercices* au jugement du Saint-Siège. Paul III confie l'examen du livre à trois reviseurs : l'évêque de Burgos (cardinal, Dominicain et Inquisiteur), l'évêque de Saluces (vicaire de Rome), et le P. Gilles Foscarari, Maître du Sacré Palais. On leur présente deux traductions latines approuvées par S. Ignace : l'une, *versio antiqua,* donnant presque le mot à mot de l'autographe ; l'autre, œuvre du P. André Frúsius, plus élégante mais aussi plus large, désignée d'ordinaire sous le nom de *vulgate.* On les prie avec instance d'exercer librement leur censure, d'ajouter, de retrancher, de transposer comme ils voudront. Ils acceptent les deux versions sans y changer un seul mot. En conséquence de quoi Paul III, par le Bref *Pastoralis Officii* (du 31 juillet 1548), approuve de la façon la plus élogieuse le livre des *Exercices,* reconnaît pour son auteur « Ignace de Loyola, supérieur général de la Compagnie de Jésus » (laquelle Compagnie a été confirmée déjà par le Bref *Regimini militantis Ecclesiæ,* du 27 sept. 1540) ; il en indique les sources, « les Saintes Ecritures et la pratique de la vie spirituelle » ; il en apprécie la méthode, « l'ordre le plus propre à toucher les âmes et à produire en elles des fruits de piété et de sainteté » ; il en dit les avantages présents et futurs, « édification, consolation et avancement des âmes dans la perfection » ; il exhorte enfin tous les fidèles à y avoir recours :

Ayant justement égard, dit-il, aux fruits abondants qu'Ignace et la Compagnie dont il est le fondateur ne cessent de produire dans l'Eglise de Dieu jusque chez les nations les plus éloignées, employant comme un moyen très puissant les mêmes *Exercices,* nous nous sommes rendu aux prières qui nous ont été adressées à cet effet, et de notre autorité apostolique, nous approuvons, louons et confirmons (ac præsentis scripti patrocinio communimus) ces Instructions et *Exercices spirituels* et tout ce qu'ils renferment *(omnia et singula in eis contenta),* exhortant dans le Seigneur, de tout notre pouvoir, les fidèles de l'un et l'autre sexe, tous et chacun d'eux en particulier, à faire usage d'*Exercices* si remplis de piété, et à se former sur des enseignements si salutaires...

Les *Exercices* se ferment sur la grande Contemplation en vue d'atteindre l'amour divin ; et cette Contemplation elle-même se termine par la prière que nous avons tous dans le *Manuale Ordinandorum :*

Sume, Domine, et suscipe omnem meam libertatem, meam memoriam, meum intellectum, et omnem voluntatem meam, quidquid habeo et possideo : tu mihi hæc omnia dedisti ; tibi, Domine, ea restituo : omnia tua sunt, dispone pro omni voluntate tua. Da mihi tuum amorem et gratiam, nam hæc mihi sufficit.

Sur quoi quelques remarques :

Chez les Bénédictins, chez les Chartreux, on récite ou l'on chante (trois fois chez les Chartreux), pour la profession religieuse, le ℣ 116 du Ps. CXVIII : *Suscipe me Domine, et vivam.* Il est possible que S. Ignace ait assisté à ces cérémonies chez les Bénédictins ou dans quelqu'une des nombreuses Chartreuses d'Espagne où nous savons qu'il a fréquenté. Est-ce l'impression de ce *Suscipe* monastique qui lui a inspiré sa grande prière ? C'est possible encore. Mais il faudrait avoir un terrible esprit de chicane pour crier ici à l'emprunt. Sauf ce *Suscipe* initial du Psalmiste, tout le reste de la prière est bien de S. Ignace. (Gaudeau, *Foi cath.*, janv. et avril 1921).

De plus, dans le texte que je viens de transcrire, on a remarqué une variante. Beaucoup d'éditions portent simplement *Suscipe ;* le texte est : *Sume et suscipe.* Le *Sume* a été supprimé par le P. Frusius lui-même, et par tous ceux qui l'ont suivi ; le P. Roothaan, Général de la Compagnie, l'a rétabli dans l'édition qu'il a donnée en 1852 (réimprimée dans la *Bibliotheca ascetica* de Ratisbonne, 1911,

Paris, Lethielleux; traduite en français par le P. Jennesseaux, in-12 de XVI-428 p., Paris, de Gigord). Et il le commente superbement. Car il n'est pas dépourvu de sens, ce *sume*. On REÇOIT, *suscipio*, ce qu'un autre nous offre de son plein gré; on PREND, *sumo*, ce qui nous plaît, sans que personne nous le présente. Prenez donc, Seigneur, enlevez, emportez selon votre gré. Vous êtes le Maître : tout est à vous. Reprenant ce que vous m'avez donné, vous n'emportez pas ce qui m'appartient, mais ce qui est toujours à vous, ce qui est toujours demeuré vôtre. *Prenez,* Seigneur, mais aussi *recevez,* puisque votre infinie bonté veut qu'il me soit permis de vous offrir quelque chose... Tel est bien le sens du verbe *tomad,* qui, dans le texte espagnol d'Ignace, correspond à *sume*. Ne dirait-on pas encore que c'est dans un mouvement d'indignation contre lui-même, contre la perversité de son cœur, contre son opiniâtreté à se refuser à Dieu, contre sa parcimonie à donner quoi que ce soit à Dieu, que S. Ignace s'écrie, une fois pour toutes : — Prenez, Seigneur, prenez vous-même tout ce que j'ai, rentrez dans vos droits... Quelle différence entre la chétive traduction qui circule dans nos livres : « O Seigneur, *daignez recevoir...* » et cet élan du Saint : « Prenez ! » Ce n'est pas une prière qu'il adresse à Dieu, ce n'est pas une demande qu'il lui fait; c'est une oblation, c'est « la tradition absolue, totale, du Moi humain à Dieu dans l'abandon actif et militant de tout l'être par l'amour le plus pur » (Gaudeau). Tradition totale, et non pas seulement, comme dit une version française : « Je vous les remets (ces facultés), afin que vous les gouverniez ». Ce n'est pas à nous à fixer une *fin* (*afin que*) à Dieu : s'il veut *gouverner* nos facultés, très bien ; si au lieu de les gouverner il juge bon de nous les ôter, ou de les diminuer, très bien toujours. — « Tout est vôtre, dit Ignace ; disposez-en selon *toute* votre volonté ». TU *mihi hæc omnia dedisti;* TIBI, *Domine, ea restituo : omnia tua sunt, dispone pro omni voluntate tua.*

Que de traductions françaises sont ainsi fautives, et émasculent pitoyablement la vigueur de textes latins, liturgiques ou ascétiques !

Böhmer, le protestant allemand qui a été cité déjà en tête de ces lignes, dit des *Exercices :*

Le Livre des *Exercices* n'est pas un livre au sens ordinaire du mot. Il demande à être vécu. C'est une école de l'âme. Il s'engage à si bien discipliner l'âme que l'homme devienne maître de lui-même et règle la conduite de sa vie d'après les axiomes les plus inébranlables de la raison, — but élevé, accessible à un petit nombre. Avant les exercices, le maître des Exercices pose cette question : Quelle est la fin de l'homme, quelle est sa position dans la création? La réponse est magnifique... Tout n'est pour l'homme qu'un moyen d'atteindre sa fin... donc, indifférence ! Aucun bien terrestre n'est en lui-même le but ; il est simplement moyen : il ne peut donc être l'objet d'un désir passionné : il faut d'abord l'examiner froidement, et voir s'il est un moyen en vue de la fin... Le résultat des Exercices est de faire un catholique en parfaite conformité de pensées avec l'Eglise... Il ne s'agit pas de sentiment, mais d'actes, de réforme et d'amendement... Les Exercices sont un idéal nouveau de personnalité et de vie... Le but n'est pas une formation universelle, mais la trempe du caractère ; il n'est pas l'incessante poursuite du perfectionnement, mais la maîtrise de soi-même... comme une condition indispensable pour agir avec fruit... Deviens d'abord maître de toi-même, et dévoue-toi alors au service de l'Eglise.

C'est sur cette page de Böhmer que le P. Meschler clôt le chapitre consacré aux *Exercices* dans son superbe livre *La Compagnie de Jésus, ses statuts et ses résultats* (trad. fr. Mazoyer, Paris, Lethielleux). Il n'y a guère de conclusion plus frappante en effet.

IV. — Le P. Roure annonce (*Etudes,* 25 janv. 1922) que le spiritisme vient de faire une retentissante conquête : Conan Doyle. Conan Doyle, dans son livre *La Nouvelle Révélation,* proclame sa foi spirite. Jusqu'ici il n'était connu que pour être l'auteur fécond des funambulesques aventures de Sherlock Holmes et d'autres fictions ingénieuses. C'est là une célébrité qui ne nous prédispose guère, en France, à prendre au sérieux une œuvre religieuse ou philosophique signée de son nom. Dans le monde anglo-saxon l'on est moins difficile sans doute, puisque l'an dernier on y accueillait gravement le manifeste d'Edison prétendant subordonner la croyance en la survie au succès d'un appareil de communication sans fil avec l'autre monde. Dans le monde anglo-saxon on ne se pique pas de logique, comme le notait si fortement Taine jadis, et comme l'explique le P. Roure (à propos des noms, d'ailleurs célèbres, qui là-bas font ou ont fait profession de spiritisme : William Crookes, Alfred Russell Wallace, Myers, Richard Hodgson, William James à un moment de sa vie, Oliver Lodge) :

Le savant anglo-saxon manque d'une philosophie qui lui permette de dominer et de classer les notions particulières. C'est un empirique. Il s'arrête au stade de l'expérimentation. De là son incapacité à donner aux doctrines ou aux faits leur importance relative. Parce qu'il a entrevu la matière radiante, William Crookes pense que toutes les notions, même philosophiques, sur la constitution des corps doivent être revisées... Quant à W. James, l'auteur des *Variétés de l'Expérience religieuse* et le philosophe le plus délié de race anglo-saxonne depuis un siècle, s'il a semé son étude de remarques ingénieuses et s'il y témoigne d'une réelle hauteur de vues, par ailleurs ne considère-t-il pas comme plausible l'hypothèse de plusieurs principes premiers ou de plusieurs dieux ? Toute la doctrine morale et métaphysique aux pays anglo-saxons s'inspire de l'idée pragmatiste, épurée ou non : c'est la doctrine des résultats. — Parmi le positivisme régnant subsiste, comme il est nécessaire, le besoin du merveilleux. Mais il faut un merveilleux qui s'accorde avec ce positivisme même, un merveilleux tangible, expérimental, à portée de chacun. Et tout de suite l'étrange, l'extraordinaire, l'inexpliqué, prend figure de merveilleux, de préternaturel, ou en tient lieu. — Et puis trop d'esprits anglo-saxons pratiquent le système de la cloison étanche. Leur cerveau a des cases, des compartiments qui ne communiquent pas entre eux et qu'ils ne se mettent pas en peine de faire communiquer entre eux... Ni les faits spirites n'ont été examinés par eux selon la sévérité des méthodes scientifiques employées ailleurs, ni les déductions

dogmatiques qu'ils ont cru pouvoir en tirer ne se relient à des parties solides de leur œuvre.

En France, le spiritisme a essayé de se réclamer de célébrités scientifiques telles que Charles Richet, le Dr Geley, Camille Flammarion et quelques autres. L'*Opinion*, revue qui paraît chaque samedi, a fait là-dessus une enquête (nos du 6 août au 8 octobre 1921).

On s'est présenté d'abord chez Ch. Richet, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, radicalement incroyant, mais qui jouit d'une autorité réelle en matière de métapsychisme : — « Je commence, a-t-il dit, par vous déclarer catégoriquement ceci : je ne crois pas un mot du spiritisme... Je ne crois à aucun phénomène spirite. Par contre, je crois à la plupart des phénomènes psychiques. » Et il explique que, dans le *Traité de Métapsychique* qu'il a sur le métier, il différencie absolument les deux domaines 1o de la métapsychique *subjective* (faits purement intellectuels, où tout se passe dans l'esprit de l'homme : clairvoyance, lucidité, lecture de pensée, prémonitions, télépathie, etc.), et 2o de la métapsychique *objective*, ou faits d'action sans contact, faits qui sont rares, car, dit-il, il y a de nombreuses fraudes. Il croit que l'intelligence humaine a des procédés de connaissance que nous ne connaissons pas; il n'a aucune raison de le croire : c'est, de sa part, pure hypothèse pour se tirer de certaines difficultés. Il serait plus exact, note le P. Roure, de dire que nos modes de connaissance n'atteignent pas tout le réel.

On est allé voir ensuite le Dr Geley, le plus en vue des métapsychistes d'aujourd'hui, auteur de l'ouvrage *De l'Inconscient au Conscient* et directeur de l'Institut métapsychique international (avec une revue, *Bulletin de l'Institut métaps.*, qui paraît six fois par an). Comment expliquer l'action à distance (mouvements de tables sans contact des mains, apparitions et fantômes) ? Tel est le problème le plus intéressant soumis actuellement aux expériences du laboratoire de l'Institut. M. Geley ne se prononce pas *contre* l'hypothèse spirite; mais il cherche autre chose. La plupart des non-spirites ou métapsychistes invoquent le jeu de forces inconnues. Quelles forces ? Beaucoup imaginent une onde psychique, un fluide vital se transmettant à la manière du fluide électrique. D'autres (Richet, feu Crawford, professeur à Belfast) préfèrent recourir, non aux ondulations d'une force fluidique, mais à l'extériorisation d'une substance qui sort du corps du médium en transe : substance que Richet appelle ectoplasme et qui, dit Geley, sort du médium d'abord amorphe ou polymorphe, puis « se constitue en représentations diverses, généralement représentations d'organes plus ou moins complexes. » Cette substance est visible : elle s'extériorise du médium soit (le plus souvent) sous la forme gazeuse ou vaporeuse, soit sous la forme liquide ou solide. Pourquoi ne pas la soumettre à une analyse chimique sérieuse ? C'est que, gémit Geley, « l'impossibilité morale de faire subir au médium, extériorisant sa substance, une amputation qui pourrait le blesser grièvement ou le tuer nous arrêtera toujours. Nous ignorons donc la constitution exacte de cette substance. » Un autre, un M. Lebiedzinski, eut moins de scrupules et préleva sur un médium féminin un fragment d'ectoplasme de dix millimètres de diamètre, substance blanche ayant l'aspect d'écume de blanc d'œuf battu et se révélant à l'analyse comme « une matière albuminoïde, accompagnée d'une substance grasse et des cellules qui se trouvent dans l'organisme humain, » sans aucun « caractère spécifique. » Ces émissions d'ectoplasme vont-elles jusqu'à former des êtres complets, des êtres dont le cœur bat, dont le poumon respire ? Oui, disent Crookes et Richet. Geley, lui, n'a jamais rien vu de tel : il n'a assisté qu'à des représentations d'un organe, un doigt admirablement modelé, une main avec os et articulations, une tête avec crâne et chevelure, un visage humain (les têtes sont souvent plus petites que nature)... Dès 1874, Crookes avait constaté des résultats de ce genre ; mais son médium, miss Cook, a été ensuite convaincue de supercherie. Aujourd'hui, le médium dont use Richet, Eva Carrière, semble bien s'être jouée de lui. Geley prend comme médium un Polonais qui, nous dit-il luimême, apparaît comme un visionnaire dès l'âge de cinq ou six ans, avec des bizarreries qui touchent au déséquilibre mental.

M. Branly, l'inventeur de la télégraphie sans fil (prof., comme tout le monde sait, à l'Institut catholique de Paris), déclare qu'il n'a pas connaissance d'un seul récit de ce genre où il y ait l'indication d'un contrôle suffisant ; que nos auteurs catholiques eux-mêmes se montrent beaucoup trop indulgents ; que les expériences psychiques ont toujours été faites dans le plus grand désordre ; que celles mêmes de l'Institut métapsychique paraissent dénuées de méthode scientifique. Il ne nie pas la possibilité de ces phénomènes ; il ne demande qu'à croire : — « Mais je demande quelques preuves : les expérimentateurs n'ont jamais pu en donner quand il y avait un véritable contrôle. Je n'ai, sur cette expérimentation métapsychique, aucune certitude scientifique, ni même aucune conviction personnelle. »

Mme Curie a assisté à des séances de spiritisme et de métapsychisme. Elle non plus ne peut pas dire qu'elle a vu des phénomènes *incontestables*. A cette question : « Peut-on admettre quelque rapport entre les phénomènes de radio-activité et les phénomènes d'émanation de forces ? » elle répond : « Je ne le crois pas. »

Quand on s'est présenté chez M. Camille Flammarion, Madame seule était là. Elle a répondu : — « Mon mari n'est nullement spirite ; et pour le moment, précisément, nous nous occupons, *au contraire*, d'expériences de la nature de celles de notre ami le docteur Geley » (les expériences de matérialisation dont on vient de parler). L'*Opinion* publie l'interview de Mme Flammarion. Sur quoi, le mari, très en colère, écrit une longue lettre à

l'*Opinion*, proteste sur ce qu'on lui fait dire : il a été mal compris ; il n'a pas dit qu'il ne croyait pas au spiritisme. A-t-il dit qu'il y croyait ? Il n'affirme pas cela. Il a dit ce qu'il a dit. Il faut savoir l'entendre. Il y a spiritisme et spiritisme. Mais quel est le sien ? Il s'occupe de recherches métapsychiques. Voilà. Mais il est sûr qu'il y a des revenants, des fantômes de morts et même des maisons hantées. L'*Opinion* insère la lettre de l'astronome, et le félicite de donner enfin satisfaction aux gens qui se plaignaient de n'arriver jamais à savoir très exactement ce qu'il pensait... On ne le saura pas beaucoup plus après ces palinodies. Il ne veut pas se compromettre, ni avec les spirites, ni avec les non-spirites. Voilà ce qu'il y a de plus clair ; et il faut s'en tenir à ce qu'il disait un autre jour de 1921 :

J'ai commencé mes travaux sur ces questions en 1862. Voilà donc soixante ans que je cherche. Aujourd'hui, je ne peux affirmer qu'une chose : c'est que je ne sais rien, c'est que je n'y comprends absolument rien. — Un seul point m'apparaît éclairci : c'est que, dans la grande majorité des cas, il y a *suggestion*, consciente ou non, d'esprit à esprit. Dans certains cas, très rares, il semble que cette explication puisse paraître insuffisante ; et alors quelle autre lui substituer ? Je l'ignore de plus en plus. Est-ce le médium qui agit lui-même ? Est-ce une cause différente de lui ? Après soixante ans d'études, je n'en sais *rien, rien, rien.*

Il ne sait rien ; et dans son ignorance il ne songe pas un seul instant à proposer l'explication spirite, la solution par l'intervention des désincarnés, comme possible, comme digne de considération : il ne la mentionne même pas [1].

Bref, de tous les spécialistes de ces questions interrogés, un seul s'est déclaré franchement spirite : M. Gabriel Delanne, président de la *Société française d'études des phénomènes psychiques*, directeur de la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, président de l'*Union Spirite française*. Il revendique comme collègues, en Angleterre sir Oliver Lodge, en Italie Ernesto Bozzano, en France M. Léon Denis, bibliothécaire municipal à Tours, spirite militant et anticlérical farouche, M. Chevreuil, le pasteur Bénézech, le Dr Bécour, Mme Bisson (laquelle se réserve). Du reste, pas plus que Richet et d'autres, il ne semble croire aux expériences de salons, où tout est autosuggestion et supercherie. Il déclare d'une façon générale : « Le phénomène spirite est *bien moins fréquent* qu'on le suppose dans certains milieux... L'intervention des morts est *extrêmement rare*, surtout expérimentalement. » Alors, que devient la doctrine spirite qui prétend établir des communications ordinaires, habituelles, entre morts et vivants ?

De fait, la guerre, qui a déchaîné l'épidémie spirite à laquelle nous assistons, fournissait au spiritisme une occasion incomparable de faire ses preuves. Que d'âmes en deuil ont cherché à nouer des relations avec leurs morts ! Quelques-uns, mettons beaucoup, ont d'abord cru entendre. Puis, tout s'est tu ou s'est prolongé dans une banalité qui a fait douter ou aurait dû faire douter d'avoir jamais entendu quelque chose.

Un seul disparu, conclut le P. Roure, a-t-il fait savoir, selon des signes trouvés justes, comment, où, quand il avait disparu ?

Une fois de plus, mais dans des proportions infiniment plus vastes, le spiritisme se révèle déception, duperie, incohérence, trouble-cerveau, en même temps qu'il reste contrefaçon grossière, souvent burlesque, de croyances élevées et sainement consolantes.

C'est le moment de cette faillite morale qu'on choisit pour demander à l'écran un renouveau de propagande en faveur du spiritisme. Un film, d'origine américaine comme il convient, *Les Morts nous frôlent*, a eu l'honneur d'être présenté par le *Petit Journal*, dans la salle de ses fêtes, à une assemblée de psychistes et de spirites. Le public a été admis ensuite à en jouir. Le scenario est le suivant. Dick a tué Jim son meilleur ami, pour avoir sa femme. L'ombre de l'assassiné erre plaintive là où il a vécu jadis, jusqu'à ce que Dick lui ait rendu son amitié, et que l'épouse trahie ait pardonné à son mari adultère et à sa complice. — « L'amour, dégagé de toute scorie, purifie tout. » Cette morale répond exactement à la morale d'Allan Kardec.

— « Vous n'avez pas parlé du diable, » dira quelqu'un. — Nous sommes en plein sur son domaine. Tout ce qui excite les désirs pour les tromper, tout ce qui jette les âmes dans le désarroi et le doute, tout ce qui les détache des réalités pour les livrer aux chimères, n'est-ce pas ce qui fait excellemment le jeu du Mauvais ? Pas n'est besoin qu'il intervienne dans les tentatives spirites. Nous croyons même qu'il le fait rarement. Il lui suffit d'en favoriser, d'en entretenir, d'en déchaîner la passion ou le goût. Que l'Eglise catholique est sage et bienfaisante de nous dire : Gardez-vous de ce terrain ! Il est marécageux ; on s'y enlise.

V. — M. Bozzano, l'écrivain italien que tout à l'heure M. G. Delanne saluait comme son confrère en spiritisme, est l'auteur d'un ouvrage traduit naguère en français sous ce titre : **Les Phénomènes de hantise,** in-8 de XII-312 p., 10 f., Paris, Alcan. Tout le monde a entendu parler des phénomènes de hantise. Ce sont, d'entre tous les phénomènes supranormaux ou métapsychiques, les plus fréquents, les plus universellement connus, ceux qui retiennent le plus sûrement l'attention du public : qu'un journal parle de quelque maison hantée, le récit fera tout de suite le tour de la presse. Et il en a été ainsi toujours et partout. Il en est question dans les chroniques de tous les peuples, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours ; les explorateurs en trouvent partout

[1] Aussi bien, pourquoi se mettrait-il en souci d'expliquer des faits qu'il n'a pas même pris la peine de vérifier ? Il raconte ceci, par exemple, dans son *Autour de la Mort* (publié en 1921, p. 231-2) :

« Une nuit, en Irlande, lord Dufferin voit un homme au visage repoussant portant un cercueil. Quelques années après, étant ambassadeur à Paris, il se rendait à une réception diplomatique qui se tenait au Grand-Hôtel. Au moment de prendre l'ascenseur, il reconnaît dans l'homme qui le faisait manœuvrer l'affreux porteur de cercueil de jadis. Il se retire sous un prétexte quelconque. Soudain, on entend un bruit épouvantable, mêlé de cris d'angoisse. L'ascenseur, parvenu à une certaine hauteur, s'était affaissé tout à coup au fond de son puits, broyant ou mutilant ceux qui l'occupaient. »

Le rédacteur de l'*Opinion* a été plus curieux que M. Flammarion. Il a voulu vérifier. Lord Dufferin a été ambassadeur à Paris de 1892 à 1896. Or, il n'y a eu, au Grand-Hôtel, aucun accident mortel d'ascenseur public depuis celui de 1878. De l'accident de 1878, il reste un témoin : l'ascenseur tua une personne, une jeune femme qui remontait chercher quelque chose dans sa chambre. De réception diplomatique, conséquemment d'ambassadeur, pas ombre... Et M. Flammarion avait cependant ajouté, après son récit : « Cette aventure fantastique est bien arrivée. »

des traces, aussi bien chez les Esquimaux du Groënland que chez les aborigènes de l'Afrique, chez les Peaux-Rouges des Montagnes Rocheuses comme chez les indigènes de la Micronésie ; toutes les langues, tous les dialectes ont des termes pour les désigner.

M. Bozzano les définit « cet ensemble de manifestations mystérieuses et inexplicables dont le trait caractéristique essentiel est de se rattacher d'une façon spéciale à un lieu déterminé. »

Ils prennent, tantôt la forme *auditive :* toutes sortes de sons sans cause apparente : coups et craquements de différentes intensités, bruits *imitant* le bruit des meubles qui tombent, d'objets de ménage qui se brisent (vaisselle, bouteilles, vitrages), de portes ou fenêtres qui se ferment violemment, de lourds objets qui se traînent sur le sol (tonneaux et autres ustensiles roulants), de chaises furieusement secouées, de grosses ferrailles qui s'écroulent ; — d'autres fois, bruits qui semblent de provenance humaine : pas mesurés qui parcourent un couloir ou qui montent ou descendent un escalier, frou-frou de robes de soie, écho de cris plaintifs, de sanglots, de soupirs, de mots et de phrases articulées, parfois même de psalmodies liturgiques, de chants, de chœurs, de concerts, en des lieux anciennement destinés à des exécutions de ce genre.

Tantôt la forme *visuelle :* manifestations lumineuses et apparitions de fantômes. Manifestations qui tantôt sont des clartés diffuses illuminant les lieux de façon à rendre visible le fantôme, tantôt des lueurs émanant du fantôme lui-même ; lumières souvent sphéroïdales, aux contours tantôt indécis et tantôt précis, souvent éphémères, d'autres fois persistant assez longtemps. Quant aux fantômes, ils revêtent à peu près toujours une forme humaine [1] ; au lieu de se montrer entourés du blanc linceul spectral des vieilles légendes, ils apparaissent vêtus du costume de l'époque où ils vécurent. Généralement, ils se présentent d'une manière si réaliste qu'on pourrait les croire vivants ; d'autres fois, ils se montrent transparents ; d'autres fois, ce ne sont que des ombres avec forme humaine. Parfois, ils marchent ; d'autres fois, ils glissent, suspendus en l'air. Parfois, la durée de la hantise est d'une longue série d'années, par intermittences, avec de longues périodes de relâche, et en certaines circonstances à des dates fixes ; d'autres fois, plus souvent, elle est de quelques années, même de quelques mois ou seulement de quelques jours.

Tantôt la forme *tactile :* ceci est plus rare. Ce sont alors des sensations de poids ou de pression sur quelque partie du corps, correspondant à la présence ignorée d'un fantôme assis sur le lit ; — d'autres fois, des mains glacées et gluantes qui étreignent, palpent, s'introduisent entre les draps et le corps et qui, dans une série de cas suffisamment documentés, auraient laissé des empreintes indélébiles de brûlures.

Tantôt la forme *olfactive :* phénomènes plus rares encore que ceux de forme tactile, et qui varient depuis la puanteur cadavérique en rapport avec un drame de sang ou un cadavre non enterré, jusqu'au parfum de violettes rappelant un gracieux épisode survenu au lit de mort du défunt qui se manifeste.

Tantôt des formes *physiques* comme celles-ci : draps violemment arrachés des lits de personnes couchées, ces dernières étant soulevées et déposées doucement sur le sol ; sonnettes qui ne cessent de s'agiter bruyamment sans cause apparente, même après qu'elles ont été isolées par la suppression des cordons et des fils ; disparitions soudaines d'objets qui sont restitués plus tard d'une façon tout aussi mystérieuse ; chutes abondantes d'eau, de boue, de cendre ; pluies de pierres présentant des traits caractéristiques extraordinaires, comme lorsque les pierres parcourent des trajectoires contraires aux lois physiques, ou s'arrêtent en l'air, ou tombent lentement, ou frappent avec une dextérité non commune un but déterminé, ou heurtent sans faire de mal ou bien sans rebondir ensuite, ou encore quand ces pierres se trouvent être chaudes, voire brûlantes.

Telles sont les principales formes des phénomènes de hantise. Nombre de ces manifestations sont purement *subjectives,* ou hallucinatoires ; mais d'autres sont certainement *objectives,* ou physiques. Les premières persistent longuement ; les secondes sont de courte durée. Les premières coïncident d'habitude avec quelque événement de mort qui s'est produit dans les lieux hantés, et sont marquées par des apparitions de fantômes : coïncidence et apparitions qui sont très rares dans les secondes. La discrimination entre les unes et les autres n'est pas toujours aisée, d'autant que, dans des phénomènes même réellement objectifs, l'élément subjectif peut fort bien se glisser et se tailler une part plus ou moins léonine.

M. Bozzano a recueilli 532 cas qu'il a jugés suffisamment documentés pour pouvoir être utilisés comme éléments statistiques (491 concernent des *locaux* hantés, et 41 des *localités* hantées). Il ne les publie pas tous, ce qui aurait démesurément allongé son travail ; mais il donne des exemples bien choisis de chaque catégorie de faits. Il y a là un travail de synthèse et de classification pour lequel on peut se fier à lui.

Reste le travail d'exégèse, d'interprétation des faits. Il est clair qu'il laisse de côté les explications fondées sur la révélation chrétienne : action du démon, action de Dieu s'exerçant par le ministère des anges ou même par les défunts eux-mêmes, mais ceux-ci (âmes du purgatoire ou âmes déjà en possession du ciel) n'intervenant jamais que par la volonté de Dieu et point du tout par conséquent à leur volonté et moins encore à la nôtre et pour

[1] Cependant on prétend avoir constaté des apparitions d'animaux. Le fameux Dr Maxwell, qui a écrit une préface à la traduction française de notre auteur, cite ce cas curieux. Un chien meurt d'un empoisonnement qui a déterminé une paralysie de l'arrière-train. Peu après, il apparaît à son ancienne propriétaire, qui est à 60 km. de là : il lui apparaît traînant ses pattes de derrière, va s'étendre devant la cheminée comme il avait l'habitude de le faire autrefois. C'est ainsi que la dame apprend la maladie et la mort de la bête.

satisfaire notre curiosité ou nos caprices : ce d'où il faut déduire que toute communication qui se présente avec un caractère de futilité, d'étrangeté, de grossièreté, n'est certainement pas d'une âme séparée.

En dehors de l'explication chrétienne, les modernes en ont proposé trois principales :

1° La *télépathie :* outre la télépathie *simple,* qui ne comporte qu'une impression, il y aurait une télépathie *complexe,* qui s'accompagne d'une sensation auditive, visuelle, tactile, ou autre, — une télépathie *motrice* avec transfert ou déplacement d'un objet à distance, — une télépathie enfin capable de *matérialisations :* l'agent télépathique aurait la faculté, non pas seulement de transmettre son propre fantôme, sa propre image (par extériorisation et modelage même à distance, de son fluide nerveux, de son ectoplasme), mais l'image d'un autre, *in casu* l'image d'un défunt, projetant ainsi à distance le fantôme hallucinatoire ou réel d'une tierce personne comme il ferait pour son propre simulacre : hypothèse que d'ailleurs n'admet pas M. Bozzano ;

2° Une autre hypothèse, c'est la *psychométrie,* nom qui ne dit pas ce qu'il veut dire, mais qui a l'avantage d'être consacré par l'usage (d'autres dénominations ont été proposées : Myers l'appelle « télesthésie rétro-cognitive, » d'autres « persistance des images, » les théosophes « empreintes dans l'*akasa,* » les occultistes « clichés astraux »). D'après cette hypothèse, la matière inanimée aurait la propriété d'enregistrer et de conserver à l'état potentiel toutes sortes de vibrations et d'émanations physiques, psychiques et vitales, de même que la substance cérébrale a la propriété d'enregistrer et de conserver à l'état latent les vibrations de la pensée. D'où il suit que les facultés télesthésiques de la subconscience auraient la propriété de retrouver et d'interpréter ces vibrations et émanations, de même que les facultés mnémoniques de la conscience ont la propriété de retrouver et réévoquer les vibrations latentes de la pensée. — « L'analogie est parfaite, dit M. Bozzano ; et rien, au point de vue scientifique, ne s'opposerait à ce que la matière brute doive posséder des propriétés identiques à celles de la substance vivante. Si cela était, nous verrions s'opposer au mécanisme mnémonique cérébral une autre sorte de mécanisme congénère infiniment plus étendu : la mnémonique cosmique. Et les propriétés d'expansion investigatrices spéciales aux facultés télesthésiques de la subconscience se trouveraient avec la mémoire cosmique dans un rapport identique à celui où les propriétés investigatrices des facultés psychiques normales se trouvent avec la mémoire cérébrale. » — Hypothèse qui est exposée avec un relief saisissant, sous forme de cas concret, par feu Mgr Benson (dans son *Light,* 1912, p. 460) :

Supposons qu'un drame de sang se déroule dans une certaine chambre : cela signifie qu'une tempête émotionnelle d'une intensité extraordinaire s'est déchaînée là, et que deux personnes y sont enfermées : l'assassin et la victime. Or, si l'on admet l'hypothèse que les objets inanimés enregistrent ou absorbent — sous forme d'émanations vitales — quelque chose de la personnalité humaine avec laquelle ils entrent en contact, on ne saurait concevoir un événement plus indiqué qu'un assassinat pour intensifier au suprême degré les processus d'irradiation nerveuse.

Ne peut-on donc supposer qu'au moment du drame les murs mêmes, les parquets, le plafond, les tentures et les meubles puissent recevoir et absorber quelque chose d'analogue à une impression d'horreur susceptible de persister ?

Eh bien ! supposons qu'après un certain temps une personne extrêmement sensitive vienne dormir dans la chambre en question ; supposons qu'elle parvienne à s'endormir, et par là qu'elle se trouve en conditions de réceptivité passive dans un milieu saturé au suprême degré des plus intenses émotions qui puissent agiter un organisme humain. Dans ces conditions, la personne sensitive ne tardera pas à s'en saturer à son tour, et quand la tension de ses nerfs aura atteint le degré nécessaire, il lui arrivera de se réveiller en sursaut.

Ici nous observerons que si la télépathie entre vivants se trouve être une force capable de transmettre une image de France jusqu'en Angleterre, il est parfaitement concevable que cette autre force, qui ne diffère de la première qu'en ce sens qu'elle est accumulée et préservée dans une sorte de « batterie, » doive également posséder la vertu de transmettre une image visuelle.

Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que la personne en question assiste à une représentation du drame ; — c.-à-d. qu'elle assistera à la vision, non des âmes des protagonistes occupées à reproduire sans but et sans profit la scène tragique, mais bien *au déroulement,* dans une succession automatique, *des émotions violentes* qui causèrent les impressions accumulées dans l'ambiance du crime. *Si* l'on admet que, par loi de réversion dans les processus ordinaires visibles, les effets d'une impulsion télépathique se traduisent dans le cerveau du percipient par une image visuelle subjective, il n'y a pas de raison pour ne pas admettre des procédés analogues de réversion pour les autres sens : — en ce cas la personne en question entendra les hurlements désespérés de la victime, se sentira envahie de frissons mortels et ressentira même le contact de mains inexistantes...

Mais tout cela, pure hypothèse, qu'aucun fait ne vient confirmer dans toute son étendue. Elle se recommande du colonel de Rochas († 1919). Rochas fut le plus bruyant de nos occultistes ; mais c'était un illuminé dont l'autorité est nulle.

Aussi, est-ce à la troisième hypothèse que s'attache M. Bozzano : l'hypothèse spirite, entendue sous les deux formes 1° de transmission télépathique de la pensée entre morts et vivants, et 2° des manifestations des défunts par la médiumnité.

VI. — Mgr Prunel, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, recueille en volume des leçons données à l'Institut catholique dans la série des Cours publics d'Apologétique : **La Renaissance catholique en France au XVII^e siècle,** in-12 de VIII-316 p., 7 f. 50, Paris, Desclée, et Aug. Picard. Ce sont leçons de cours public, donc vulgarisation. Ce n'est pas de la haute érudition comme le *Sébastien Zamet* que l'auteur nous donnait il y a dix ans ; mais il ne faut pas que de l'érudition en ce monde. L'érudition ne s'adresse pas à tout le monde ; et il faut bien songer à ceux qui n'ont ni le temps ni la facilité d'en suivre les travaux. A ceux-ci, qui sont le grand public, il faut de la vulgarisation. La vulgarisation est un service nécessaire. Vulgariser,

c'est servir. C'est bien ainsi que nous l'entendons à l'*Ami du Clergé*. Et Mgr Prunel, après le triomphe de son *Zamet* à la Sorbonne (thèse de doctorat ès lettres : cf. *Ami* 1912, p. 1105-7), a voulu, lui aussi, « servir. » Il l'a fait, et de main de maître, par ce *Cours supérieur de Religion* (en 5 vol.) que Rome a récompensé par l'octroi (sans autre examen) d'un diplôme de doctorat en théologie (et tout récemment, décembre 1921, par la prélature). Il « sert » aujourd'hui, par cette *Renaissance* où il condense, clarifie, « vulgarise » toute une bibliothèque de travaux qui ne sont accessibles qu'à un petit nombre.

Un chapitre préliminaire sur l'état de l'Eglise de France en 1600, et une vue d'ensemble de la réforme catholique ; puis une série de leçons sur la réforme du Clergé et des Ordres religieux (monastères d'hommes et monastères de femmes), l'Eglise et la vie intérieure au XVII^e siècle (Ordres contemplatifs, Ordres actifs d'hommes, Ordres actifs de femmes, l'apostolat ouvrier, c.-à-d. l'apostolat des ouvriers par les ouvriers) (et il y a dans ces pages rapides tout autrement de pondération, de justesse d'appréciation, de sûreté critique que dans les touffus volumes de M. Bremond), l'Eglise et la charité (le siècle de S. Vincent de Paul, mais aussi de tant d'autres), la Compagnie du Saint-Sacrement (cf. *Ami* 1911, p. 913-920, 1041-7), les Missions en France et les Missions à l'étranger, l'Eglise et l'instruction (primaire et secondaire), l'Eglise et la science (la question de Galilée), la lutte contre les hérésies (Jansénisme, Gallicanisme, Quiétisme) : — tels sont les sujets abordés dans ce volume. C'est bref, c'est rapide ; mais une courte bibliographie, au terme de chaque leçon, est la bienvenue des lecteurs que la leçon même a mis en goût de pousser plus loin leur étude. Mgr Prunel résume comme ont le don de résumer ceux-là seuls qui savent beaucoup ; et son étude sur Zamet († 1655), qui fut un des plus grands d'entre les prélats réformateurs d'alors, avait fait la preuve que nul n'est mieux que lui au courant de la question traitée dans son volume d'aujourd'hui.

Question d'histoire, mais question plus vivante que jamais, question d'actualité s'il en fut. Que de ruines en France à l'aube du XVII^e siècle ! et que de ruines aujourd'hui ! Mais aussi, quelles radieuses raisons d'espérer ! et quel renouveau catholique, surtout dans les sphères cultivées !

On vient de donner, dans la Collection des *Chefs-d'œuvre méconnus* (sur cette Collection, cf. *Ami* 1922, p. 43 ; 1921, p. 87, etc.), un choix de SAINT-EVREMOND, **Critique littéraire** (introd. et notes de M. Wilmotte, in-12 de 256 p., 12 f., Paris, Bossard). Chef-d'œuvre que ces pages incontestablement : St-Evremond fut un des maîtres de notre langue au XVII^e siècle, de cette langue de la I^{re} moitié du siècle à laquelle nombre de nos contemporains affectent de trouver plus de saveur et de vigueur, peut-être parce que l'esprit classique n'y était pas encore complètement déterminé et que la langue devait, à cette indétermination même, un air d'indépendance tout au moins apparente. St-Evremond, il est vrai, est mort en 1703 ; mais il avait quatre-vingt-dix ans, et il vivait hors de France, en exil, depuis 1661 : sa langue est restée celle du siècle de Richelieu. C'était un fier libertin, de mœurs non moins que de croyances, un homme qui croyait à son estomac beaucoup plus qu'à son âme et qui en conséquence donnait ses soins au premier beaucoup plus qu'à la seconde. Né en 1613, il avait pris du service d'abord, et fit bravement son devoir (Rocroi, Fribourg, Nordlingue, etc.). Une imprudence de langage lui valut en 1652 la rancune de Mazarin et trois mois de Bastille. Une autre imprudence, tout autrement grave, devait lui valoir, moins de dix ans après, l'exil : au cours du procès Fouquet, on découvrit un document qui certes n'était pas destiné à la publicité et où St-Evremond s'expliquait sans indulgence sur certains dessous de la paix des Pyrénées. L'auteur du document dut opter entre la fuite ou la prison ; il crut sage de ne pas attendre des juges, et gagna la Hollande, d'où il s'en fut en Angleterre. C'était en 1661, et plus jamais il ne repassa le détroit. Sans cesser de cultiver ses brillantes relations parisiennes, il s'en fit vite de nouvelles à Londres ; et, de tous les hôtes que la police de Louis XIV imposa à l'hospitalité britannique, il fut le plus goûté. Il fut très en faveur surtout auprès de Guillaume d'Orange, le pire ennemi de la France. Si bien que l'Angleterre fit à sa dépouille les honneurs funèbres de Westminster. Il donne dans ses lettres son avis sur toutes choses, y compris la théologie et les querelles du temps. On a sagement fait, dans l'édition qui paraît aujourd'hui, de laisser de côté tout ce qui est du mécréant et du libertin, pour s'en tenir à la « critique littéraire » : il y a là une anthologie extrêmement intéressante pour nos confrères de l'enseignement et pour quiconque a gardé le goût des lettres.

Faut-il ranger Molière parmi les libertins ? Brunetière a été sévère pour lui. Ce qu'on ne peut refuser à Brunetière pourtant, c'est que Molière a fait le jeu des libertins. On a beau jeu à démontrer que son *Tartufe* ne vise que la fausse dévotion : il atteint la vraie. Voltaire, quand il disait dans *Œdipe* que « les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense » et que « notre crédulité fait toute leur science, » pouvait bien prétendre n'en avoir qu'aux prêtres de Thèbes : le parterre ne s'y trompait pas. A Dieu ne plaise que je compare Molière à Voltaire ! Mais le problème a été de nouveau soulevé, à l'occasion du tricentenaire que l'on vient de célébrer de la naissance du poète ; et nos lecteurs, qui sont aussi en si grand nombre lecteurs de la *Revue Française*, auront remarqué, dans le n° du 15 janvier, presque en entier consacré à Molière, un excellent article *(La tartuferie de Tartufe)* de M. André Rousseau, qui du point de vue chrétien condamne nettement *Tartufe*. Molière avait la foi, une foi sans doute parfois endormie, jamais répudiée cependant. Il fit ses Pâques l'année (avril 1672) qui précéda sa mort (après la mort de Madeleine Béjart). Le jour qu'il se vit frappé à mort (17 février 1673), il demanda instamment un prêtre : on en fut quérir à St-Eustache. Les deux premiers à qui on s'adressa, deux prêtres habitués, refusèrent de se déranger, non point, comme on dit parfois, parce que Molière était comédien (puisqu'il avait fait ses Pâques l'année précédente et que Madeleine Béjart, comédienne aussi, et morte jour pour jour un an avant lui, avait eu tous les honneurs de la sépulture ecclésiastique), mais simplement, semble-t-il, faute de zèle. On s'adressa à un troisième prêtre habitué, qui se mit en route mais arriva « comme Molière venait d'expirer, » assisté seulement de deux religieuses ; et si le curé de St-Eustache, sur l'ordre de l'archevêque Harlay, refusa la sépulture, c'est uniquement parce que Molière était mort « sans avoir reçu le sacrement de confession, dans un temps où il venait de jouer la comédie. » Harlay n'autorisa qu'une « sépulture ecclésiastique dans le cimetière de la paroisse St-Eustache, sans pompe et hors des heures du jour, » sans qu'il fût fait « aucun service solennel pour lui, ni dans ladite paroisse St-Eustache, ni ailleurs. »

Voilà pourquoi, le mardi 21 février 1673, sur les neuf heures du soir, trois ecclésiastiques suivirent « sans pompe » le convoi, et quatre prêtres portèrent le corps, dans une bière de bois recouverte du poêle des tapissiers, à la lueur de six cierges dans six chandeliers d'argent, tenus par « six enfants bleus, » et de flambeaux de cire blanche allumés, tenus par « plusieurs laquais, » de la rue de Richelieu au cimetière de Saint-Joseph. *(Journal des Débats,* 1^{er} févr.) [1].

[1] Voir, pour plus de détails sur la mort et la sépulture de Molière, l'article de M. Coubé, *Revue des Objections* du 15 janvier (même n°, deux articles, très judicieux, sur la moralité, c.-à-d. l'immoralité du théâtre de Molière, et de *Tartufe* en particulier). — M. Jean Monval, Bibliothécaire de la Comédie

En dehors de nombreux articles de Revues, dont le meilleur est celui de M. Bellessort *(Correspondant* du 10 janvier), ce centenaire de Molière nous a apporté un ouvrage de haute critique, vraiment neuf et qui demeurera : **La Jeunesse de Molière,** par G. Michaut (in-8 de 256 p., 12 f., Paris, Hachette ; fait partie de la *Collection de Critique et d'Histoire).* M. Michaut est un de nos professeurs chrétiens de la Sorbonne (auparavant professeur à l'Université catholique de Fribourg). Il a été bafoué l'an dernier grossièrement par un romancier d'étage inférieur qui était entré un jour par hasard à son Cours (comme il entra d'autres jours au Cours de M. Puech, un autre excellent chrétien, et de M. J. Martha, pour les bafouer également) et qui naturellement n'y comprit rien : c'était trop d'érudition pour lui. — « L'érudition et la discussion, dit M. Michaut, sont encore les seuls moyens qu'on ait trouvés pour rechercher et pour atteindre le vrai » ; et l'on verra, dans ce volume, si M. Michaut sait présenter le fruit de ses recherches sous forme aimable, élégante, limpide non moins que docte et solide.

La jeunesse de Molière, c'est un chapitre d'histoire resté longtemps dans l'obscurité, — et une jeunesse fort avancée, puisque c'est sur les trente-six premières années de la vie de Molière que nous ne savions que peu de chose, et avec force assaisonnements de légendes. Quand il rentre à Paris, en 1658, après ses douze ans de province, il semble sortir de la nuit, et nul parmi les témoins contemporains ne nous aide à combler vraiment ces lacunes de sa biographie. Une fois établi à Paris, et bientôt devenu le plus en vue peut-être des grands hommes de ce siècle, il reste précisément celui dont la vie intime nous échappe le plus. La négligence de sa veuve a laissé disparaître ses papiers, et personne n'a pris la peine de rechercher et de rassembler ses lettres. Comme fils, comme père, comme mari, comme parent, comme amoureux, comme ami, rien pour nous le faire connaître, rien que les injures ou les calomnies d'ennemis effrénés, les racontars sans vergogne et parfois contradictoires des pamphlétaires. M. Michaut étudiera sans doute plus tard cette dernière partie de la vie de Molière, ses quinze années de vie parisienne (1658-1673) ; et alors tous ses lecteurs lui souhaiteront d'être aussi heureux dans ses recherches qu'il l'a été pour nous débrouiller les années de jeunesse du poète, ses études au Collège de Clermont (jésuites), études d'humanités d'abord, suivies très probablement de deux années de philosophie. Molière ne fut pas élève de Gassendi. Il ne fit pas de théologie (comme on l'a cru sur le dire de Tallemant, qui semble bien dans son racontar confondre Molière et Benserade). Il a étudié le droit ; il a exercé le métier d'avocat, avec succès d'après Grimarest, sans succès d'après d'autres. A vingt-et-un ans, épris peut-être déjà de Madeleine Béjart, il renonce à la situation honorable que son père lui a de longue main préparée, pour monter bientôt ensuite sur les planches de l'Illustre-Théâtre. L'Illustre-Théâtre traîne pendant quelque dix-huit mois, de jeu de paume en jeu de paume (puisque c'était dans les salles de jeu de paume qu'on s'installait alors pour les représentations théâtrales, à Paris comme en province), une existence assez obscure et surtout besogneuse ; et tout de suite après il n'en est plus question : Molière, emprisonné pour faillite, délivré avec peine, liquide sa fâcheuse entreprise et, oublié de Paris, s'enfonce dans la province, s'y fait un nom par son talent d'acteur, devient chef de la troupe qui l'a accueilli presque par charité, groupe autour de lui, enlevés aux compagnies rivales, les meilleurs artistes de « campagne, » leur assure des protections efficaces et bientôt assez de réputation pour se pouvoir passer de ces protections mêmes, les fait prospérer, les ramène avec lui devant le public parisien auquel ils aspirent. Et dès ces années de province, après s'être longtemps borné à improviser à la mode italienne des farces joyeuses, il a risqué, par deux fois, de grandes comédies régulières *(l'Etourdi* et *le Dépit amoureux) :* — « L'heure est venue où, riche de ses multiples expériences et assuré de son génie, il va pouvoir enfin, devant un public digne de lui, donner l'essor à son triple talent d'acteur, de directeur de troupe et d'auteur comique. »

Molière, dit M. Bellessort, est sans doute l'auteur dramatique le plus absolument homme de théâtre que notre monde sublunaire ait produit. Personne n'a possédé au même degré que lui le don de transformer ou de déformer la réalité en vue de l'effet scénique. Personne comme lui ne l'a simplifiée, raccourcie, pétrie et repétrie pour la refaire, incomplète et cependant vivante, sans qu'elle perdît rien de son caractère. Tous les spectacles du monde se réfractent dans son esprit en scènes comiques. Son cerveau est constitué de telle façon que toutes les images y organisent immédiatement des comédies. Il observe l'homme, mais sans philosopher jamais sur la nature humaine, sans « pascaliser » ; il ne retient que les gestes essentiels des gens qu'il voit, les mots qui franchiront la rampe. *Il traite l'humanité comme si elle n'avait été créée que pour lui servir de matière à divertissements :* y a-t-il pire disposition d'âme que celle-là ?

Au moment même où paraissait notre article sur l'auteur des *Lundis (Ami* 1921, p. 504-7), M. Michaut donnait un **Sainte-Beuve** à la collection des *Grands Ecrivains français* (in-12 de 208 p., 4 f., Paris, Hachette). Personne ne connaît Sainte-Beuve mieux que M. Michaut. Il en a fait son grand sujet d'étude dès ses années de Fribourg ; il lui a consacré plusieurs volumes déjà ; il condense aujourd'hui en ces 200 pages le fruit de vingt années de recherches. Il envisage son auteur du point de vue surtout littéraire, ce qui n'amène pas sous sa plume les sévérités qu'on a pu lire ici. Il dit l'essentiel pourtant sur la morale et la religion de ce triste individu ; et qui l'aura lu attentivement, connaîtra bien Sainte-Beuve, ses origines et sa formation première, le Sainte-Beuve du *Globe,* le Sainte-Beuve romantique *(Tableau de la poésie française au XVI^e siècle ; Joseph Delorme),* le Sainte-Beuve du Cénacle *(Consolations ; Portraits littéraires),* Sainte-Beuve saint-simonien et mennaisien (M. Michaut, en quelques traits nets, précise heureusement le rôle pacifiant de Sainte-Beuve, qui, dès le lendemain de l'*Encyclique* du 15 août 1832, entrevit la révolte de Lamennais et s'efforça discrètement de la prévenir, et jusqu'en 1834, chargé de faire imprimer les *Paroles d'un Croyant,* osa, dit-il, y supprimer de lui-même le

Française, vient d'exhumer *(Revue Bleue* du 4 mars) quelques-unes des innombrables poésies de toute forme et de tout mètre écrites au lendemain de la mort de Molière. Je cite celle-ci, qui est d'un Jésuite, du P. Bouhours (lequel en l'occurrence ne faisait que traduire une ode latine de son confrère le P. Vavasseur) :

> Ornement du théâtre, incomparable acteur,
> Charmant poète, illustre auteur,
> C'est toi dont les plaisanteries
> Ont guéri des marquis l'esprit extravagant.
> C'est toi qui par tes momeries
> As réprimé l'orgueil du bourgeois arrogant.
>
> Ta muse, en jouant l'hypocrite,
> A redressé les faux dévots.
> La précieuse à tes bons mots
> A reconnu son faux mérite.
>
> L'homme ennemi du genre humain,
> Le campagnard qui tout admire,
> N'ont pas lu tes écrits en vain ;
> Tous deux se sont instruits, en ne pensant qu'à rire.
>
> En vain tu réformas et la Ville et la Cour ;
> Mais quelle en fut ta récompense ?
> Les Français rougiront un jour
> De leur peu de reconnaissance.
>
> Il leur fallait un comédien
> Qui mît à les polir son art et son étude ;
> Mais, Molière, à ta gloire il ne manquerait rien,
> Si parmi leurs défauts, que tu peignis si bien,
> Tu les avais repris de leur ingratitude.

Les Jésuites ont toujours fait entendre la voix de la miséricorde, c'est pourquoi le diable les poursuit d'une telle haine.

passage le plus violent, deux lignes qui « dépassaient toute mesure » sur le pape et le catholicisme, en même temps qu'il donnait du pamphlet, dans l'article qu'il lui consacra, l'interprétation la plus adoucie possible, interprétation qui était plutôt, dit M. Michaut, « un vœu et un conseil déguisé »), puis le Sainte-Beuve de Lausanne *(Port-Royal)*, puis les derniers *Portraits*, les *Lundis* et les *Nouveaux Lundis*.

VII. — Pour ce Carême, nous ne voyons guère de lecture plus urgente et plus bienfaisante que le nouveau livre de Mgr Gibier, **Le Règne de la Conscience** (in-12 de 314 p., 6 f., Paris, Téqui). La conscience est la grande vaincue de la guerre : « Dans la foule et même dans une portion de l'élite, la conscience effarée a perdu son aplomb, sa préséance et sa sérénité », dit Mgr Gibier, et l'on serait presque tenté de dire : « *surtout* dans une portion de l'élite, » quand on voit ce qui se passe en tant de salons de la région parisienne (et sans doute ailleurs aussi : voir, dans *la Vie et la Pensée catholiques, Libre Parole* du 9 février, un résumé de l'homélie d'une rare vigueur prononcée par le cardinal Faulhaber en sa cathédrale de Munich le 31 décembre dernier). La tâche de l'heure, c'est donc d'aider la conscience à se ressaisir, à se stabiliser et à reprendre sa primauté. Trois parties dans le livre de l'évêque de Versailles : 1° *la déformation de la conscience :* la folie de l'orgueil, la fermentation du plaisir, la faim et la soif de l'argent, le milieu qui déprime (milieu populaire ou milieu bourgeois), l'opinion qui aveugle, la loi qui pervertit, l'éducation faussée, l'ignorance, etc. ; — 2° *la rectitude de la conscience :* se connaître, se défendre (contre des influences tour à tour brutales ou séduisantes, ou, qui pis est, inaperçues), se vaincre, moyens, idées directives, ce qu'est la conscience des saints, ce qu'est la conscience des chrétiens ordinaires, la conscience des faibles ; — 3° *le règne de la conscience,* dans une vie, — au foyer, — dans l'acquisition et l'usage de la richesse, — dans le monde patronal, dans le monde ouvrier, dans le monde qui pense, dans le monde qui gouverne, — dans un peuple.

La Conscience française et la Guerre, par Gustave Belot, Inspecteur général de l'Instruction publique (in-12 de XI-195 p., 8 f., Paris, Alcan) : essai, ceci aussi, de rééducation morale « pour améliorer le rendement de toutes les activités sociales et reconstruire la France nouvelle ». M. Belot évidemment ne recourt, dans sa patriotique angoisse, qu'à la philosophie, toujours fort courte par quelque endroit. Mais, comme d'autre part la plupart des pages qui composent ce Recueil ont été écrites pendant la guerre, aux jours d'union sacrée où la philosophie s'efforçait à ne pas faire mauvais ménage avec la théologie, il y a du bon, et beaucoup, à prendre ici. Sept chapitres : *Krieg ist Krieg ;* guerre et démocratie, la force du droit ; réflexions sur le Diable (envisagé comme la somme de tout ce qu'il faut haïr et détruire : M. Belot admire ce que la croyance au diable, au satanisme, ajoute de force à la valeur américaine : pages curieuses) ; après la guerre (la réadaptation morale) ; les victoires nécessaires de la paix ; conscience et fonction sociale.

La religion de l'athée, par Jules Sageret (in-12 de 255 p., 6 f., Paris, Payot). Vous avez bien lu : « la religion de l'athée. » L'athéisme doit être une religion ; il faut en faire une religion, et non une simple négation. L'athée a sa philosophie, et doit en prendre conscience ; il a son idéalisme, purement humain, cela va de soi ; il a une morale, qui ressort de sa doctrine « avec la rigueur d'une conclusion de théorème de géométrie » (p. 248). Spécimen de cette rigueur : « S'attendant à mourir tout entier, en tant qu'individu, l'athée voudra, plus qu'un autre, avoir des enfants » (p. 216) ; et voilà comment l'athéisme est agent, « plus qu'une autre » doctrine, de repopulation ! — M. Sageret dédie son livre « à la jeunesse athée. » Il n'écrit pas pour faire des athées, mais pour les athées déjà faits. Il leur demande de faire du prosélytisme, « non pas pour conquérir des adeptes nouveaux, mais entre eux : qu'ils s'excitent à méditer leur doctrine et à se conduire d'après ses conséquences » (p. 246), les conséquences idéalistes qu'il en déduit. — Y a-t-il beaucoup d'athées ? Le P. Mersenne écrivait jadis à son ami Descartes qu'il y avait 40.000 athées à Paris (à une époque où Paris était loin de son chiffre de population d'aujourd'hui) ; mais le P. Mersenne parlait *modo oratorio*. Au XVIII^{e} siècle, la mode était à l'athéisme, et Robespierre le flétrira même comme une doctrine d'« aristocrates » ; mais nombre de ces athées de parade se retrouveront ensuite fort bons croyants. Feu Félix Le Dantec, qui se fit il y a une douzaine d'années l'apologiste de l'athéisme, professait qu'il n'y a pas de véritables athées, qu'il n'y en a jamais eu, ou si peu ! Il se présentait comme un des rares spécimens de cette variété aberrante, de quoi il ne tirait pas plus de gloire qu'il n'en ressentait de honte (il mourut pendant la guerre ; en quelles dispositions, nous ne savons ; mais il reçut la sépulture ecclésiastique). M. Sageret ne pense pas, lui, être isolé comme F. Le Dantec ; mais pourtant il croit au « très petit nombre des athées véritables. » Et c'est pourquoi il écrit ce livre : s'ils sont peu, qu'au moins ils soient bons ! Par ailleurs, s'ils sont peu, nombre des idées fausses agitées ici circulent en trop de milieux. Et c'est pourquoi ce livre a son utilité pour des professeurs de philosophie et en général pour ceux qui ont à prendre contact avec notre jeunesse cultivée.

Le désir de Dieu dans la philosophie de Plotin, par René Arnou, docteur ès lettres (in-8 jésus de XX-324 p., 15 f., Paris, Alcan). Ceci est une thèse de doctorat ès lettres, soutenue en Sorbonne l'été dernier ; et l'auteur en est un Jésuite. Et c'est un très grand livre, dont la lecture ne se poursuit que dans un recueillement croissant. Plotin († 270) était un païen ; il n'eut que haine contre le christianisme ; il n'a rien du criterium de la charité pour son prochain ; il est tranchant, il n'a jamais douté de lui-même, on dirait qu'il ait reçu sa doctrine toute faite, d'un seul jet, qu'il n'ait jamais connu les inquiétudes, les angoisses de la recherche de la vérité ; et il n'admet pas que les autres puissent être inquiets, qu'ils hésitent devant la vérité qu'il leur apporte ; il ne sait pas ce qu'est l'indulgente compassion aux recherches, aux faux pas d'autrui. Il prêche, comme condition indispensable, un détachement absolu qui est en contradiction essentielle avec l'ascétisme chrétien. La matière, pour lui, est un mal que l'homme doit retrancher ; le corps est « l'autre, » τὸ ἀλλότριον, celui qui n'est pas nous vraiment, celui qu'il faut exterminer : ascétisme purement négatif : toujours enlever, couper, fuir ; toute l'activité est tournée, non pas vers le vouloir pour le perfectionner par l'exercice, mais uniquement vers l'obstacle extérieur, pour s'y soustraire. L'idéal de la perfection humaine, c'est l'impassibilité, ἀπάθεια. De tous les attraits, de toutes les joies, de toutes les beautés sensibles il faut nécessairement se détourner. La vertu est incompatible avec la sensibilité. Il n'y a de vie morale qu'une vie sans passions... — Cette âme cependant a été sincèrement, profondément, ardemment éprise de Dieu. Plotin toute sa vie a cherché Dieu. Et l'on sent qu'il ne l'a pas cherché seulement par la spéculation intellectuelle et que ce qu'il nous dit, ce ne sont pas seulement les pensées de son esprit, mais les aspirations de son cœur, ses ambitions, ses efforts, l'histoire de son âme, une âme éprise de détachement, de vie intérieure, de simplification, d'une simplification outrancière et contre nature comme on vient de dire, mais qui tout de même se croit sincère, une âme soulevée d'ambitieux désirs et par un instinct divinateur qui la pousse vers Dieu comme au principe de son être et à la source du bonheur... Jusqu'où est-il allé dans sa recherche de Dieu ? On a parlé d'extase : Plotin aurait joui, à quatre reprises, de l'union avec Dieu dans l'ex-

tase, au dire de son disciple Porphyre. Mais sur ce genre d'extase nous n'avons aucune précision, Plotin n'en parle qu'en termes extrêmement vagues qui ne nous apprennent rien vraiment et qui ne sont probablement qu'un souvenir des initiations mystiques, « un éclair d'exaltation religieuse, comparable à celui qui illumine et saisit, à l'instant le plus solennel de l'initiation. »

Le P. Arnou s'est laissé gagner à une réelle sympathie pour Plotin. Et il y a, dans l'œuvre de Plotin (comme dans l'œuvre de beaucoup d'autres de nos adversaires, stoïciens ou jansénistes), des points qui attachent et qui peuvent être retenus et « baptisés. » — Plotin a-t-il été épileptique ? Le P. Arnou ne le croit pas, malgré le témoignage de Suidas : Suidas aura pris « pour de l'épilepsie ce que Porphyre appelle extase. »

Ce livre est sur Plotin le travail le plus approfondi que nous ayons. Plotin passe pour un auteur difficile, voire inintelligible. Le P. Arnou a réussi à préciser nombre de points. Un de ses juges de Sorbonne (M. Robin) lui a même reproché d'être allé trop loin en ce sens, d'avoir donné des précisions que Plotin n'a jamais connues. Plotin assurément n'eut pas le culte de la précision. Mais c'est l'œuvre d'un chercheur comme le P. Arnou de dégager d'un auteur des clartés dont l'auteur lui-même n'a pas eu une conscience parfaite. Et ses juges ont été unanimes à reconnaître qu'il est en ce moment l'homme du monde qui connaît le mieux Plotin. On en aura une preuve nouvelle dans sa thèse secondaire, intitulée *Πρᾶξις et Θεωρία*, **Etude de détail sur le vocabulaire et la pensée des Ennéades de Plotin** (in-8 de 88 p., 5 f.). Ceci est une thèse proprement de grammaire et de lexicologie. Elle intéresse d'abord les philosophes, puisqu'il y est question du vocabulaire plotinien ; mais nos confrères de l'enseignement grammatical y prendront certainement un goût extrême.

Enfin, pour terminer sur une note joyeuse autant que grave, lisons tous **Jean d'après nature,** par Victor Poucel, S. J. (in-16 de 224 p., 7 f., Paris, Beauchesne). Cela nous reposera de *Décadi*. *Décadi* l'autre jour *(Ami,* p. 94) nous a montré comment il ne faut pas écrire quand on parle de l'enfance. *Jean*, c'est la bonne enfance, bruyante certes, tapageuse, batailleuse, diablotine, mais laborieuse, aimante, sérieuse aussi, de ce sérieux de l'enfance qui pour nous autres barbons est parfois une éloquente leçon et nous décoche dans sa naïveté des réflexions d'une jolie profondeur. *Jean*, c'est une âme d'enfant vue par une âme de prêtre ; et c'est là un spectacle qu'il fait toujours bon se remettre sous les yeux.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Dans la nouvelle législation, y a-t-il une règle touchant la communion des prêtres qui ne célèbrent pas, le Samedi-Saint ?

Certains pensent que les prêtres en question ne doivent pas communier ce jour-là, mais n'apportent pas de raison, si ce n'est une coutume. Mais après les efforts des SS. Pontifes pour la Communion fréquente et quotidienne, n'est-il pas bon que le prêtre reçoive le plus souvent possible la Sainte Communion ? Je ne vois rien qui défende cela dans le nouveau droit.

R. — Le nouveau droit relatif à la communion le Samedi Saint est ainsi formulé au canon 867, § 3 : « *In Sabbato Sancto sacra communio nequit fidelibus ministrari nisi inter Missarum sollemnia vel continuo ac statim ab iis expletis.* »

Que les prêtres qui ne célèbrent pas le Samedi Saint, mais qui veulent communier, y aient de règle générale les mêmes droits que les simples fidèles, cela ne peut être mis en doute.

Reste donc à examiner dans le cas particulier la question de la *coutume*. Voici ce qu'en dit très sagement Cappello, *De Sacramentis,* t. I, n. 436 : « Consuetudo *restrictiva,* puta ne feria V aut in Sabbato Sancto quis communicet inter Missarum sollemnia, aut aliis per annum temporibus, nequit induci. Ratio, quia hujusmodi consuetudo minus rationabilis videtur, utpote quæ communioni frequenti seu quotidianæ, ab Ecclesia tantopere commendatæ, opponitur. Præterea, ubi agitur *de actibus mere facultativis,* qui scil. ad libitum poni vel omitti possunt, uti est communio in Sabbato Sancto, aut feria V in Cœna Domini aliisve diebus, omissio actuum, etsi per longissimum tempus protracta, consuetudinem non inducit, nisi *scienter a communitate cum animo se obligandi* (can. 28) actus omittantur. Quæ intentio obligationis inducendæ nunquam præsumitur, et valde difficile demonstratur. »

Q. — Le canon 197 § 2 distingue deux pouvoirs ordinaires : le pouvoir propre et le pouvoir vicarial. Le pouvoir dont jouissent les *vicarii cooperatores,* nos vicaires, est-il, soit au for externe, soit au for interne, un simple pouvoir de juridiction déléguée ; ou n'est-il pas plutôt un pouvoir ordinaire vicarial, *potestas ordinaria, vicaria ?* Au point de vue de la confession, si cette seconde hypothèse était la bonne, il s'ensuivrait qu'ils pourraient confesser les fidèles de leur paroisse *ubique terrarum,* d'après le can. 881 § 2.

R. — Vous faites erreur sur le sens du mot *vicaria* employé dans le canon 197 § 2. Il ne s'agit pas du tout ici des vicaires en général, ni de nos vicaires paroissiaux en particulier, mais des Vicaires généraux. Le *Codex* commence, en effet, par définir le pouvoir ordinaire : celui qui est *attaché à l'office,* et le pouvoir délégué : celui qui provient d'une *communication personnelle (commissa personæ) ;* puis il distingue deux sortes d'*offices* auxquels est assuré le pouvoir ordinaire : l'*office propre* et l'*office vicarial,* c'est-à-dire l'office titulaire de plein droit et l'office titulaire de second ordre, d'ordre vicarial, et le cas type de cette seconde catégorie est le Vicariat général, lequel est bien en droit investi du pouvoir ordinaire. Les vicaires paroissiaux ou coopérateurs sont donc de simples délégués, et n'ont qu'une juridiction provenant de commission purement personnelle.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 22 martii 1922.
AL. RAVRY, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

VIN AROUD

VIANDE — QUINA — FER

Le plus puissant Reconstituant physiologique.
Souverain contre : *Chlorose, Anémie, Altération du Sang, Perte des Forces,* convient aux *convalescents, enfants, jeunes filles, vieillards.*
Rue de Richelieu, 28, Paris et toutes Pharmacies.

PHARMACIE DE ROME

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS
Tous produits pharmaceutiques — **Bandages Bas à varices, Ceintures**
LIVRAISONS *Brochures sur demande* **EXPÉDITIONS**

POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges
par LA BASTIDE (Lozère)

LISEZ CECI

Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, r. Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE, *96, rue Notre-Dame des Champs,* **à PARIS**
Maison fondée à Metz en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

HARMONIUMS NEUFS et d'OCCASION

PROCURE du CLERGÉ, 3, rue de Mézières, PARIS-VIe

EUCHROMINE (Déposée)

Peinture à l'eau silicatée en poudre, applicable directement sur tous les matériaux (pierre, brique, plâtre, bois, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur. **Economique, solide et lavable,** 25 nuances. 9, rue du Congo, PANTIN (Seine).

LES PROGRÈS DE L'EPARGNE

Il résulte des statistiques publiées par l'Association nationale des porteurs de valeurs mobilières que les émissions de titres de toute nature ont atteint 35 milliards en 1919, 45 milliards en 1920 et près de 39 milliards en 1921. Le public a souscrit, notamment, pour 22,699 millions de valeurs du Trésor au cours de l'an dernier. Ces chiffres impressionnants démontrent une fois de plus la puissance de l'épargne française et font ressortir avec éclat la confiance qu'elle manifeste dans l'avenir de son pays. Au lieu de gaspiller ses ressources, elle a mille fois raison de les employer à des placements rémunérateurs, dont le plus commode consiste à souscrire aux *Bons de la Défense nationale*. Prendre part aux émissions de ces valeurs à court terme et de tout repos, c'est, en effet, affirmer sa volonté de fortifier le crédit public et c'est, en même temps, faire œuvre de prévoyance. Les *Bons de la Défense nationale* offrent l'avantage de comporter des intérêts rémunérateurs et l'assurance du remboursement du capital au bout d'une période fixée d'avance.

HUILE

Olive	5 lit.	25 fr.,	10 lit.	48 fr.
de table	»	20 fr.	»	38 fr.
blanche	»	17 fr.	»	30 fr.

Cafés verts et torréfiés. — Savon 72 % postal 10 k. 23 fr. Le tout fco.
Œuvre de Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque Postal 59-29

Contre l'Asthme
POUDRE D'ABYSSINIE
EXIBARD

Efficacité certaine.
Soulagement immédiat.
28, Rue Richelieu, Paris Tes Phies.

CAFÉ D'HAÏTI

7 fr. 75 le kilo
Louis AUGUSTIN, 20, rue St-François, BORDEAUX
Correspondant de Maisons Religieuses

ESTOMACS DÉLICATS

N'employez que l'huile d'olive

LA PROVIDENCE

VÉRITABLE HUILE D'OLIVE DE RÉGIME délicieuse dans tous les usages de la table et de la cuisine, pure, légère, digestible, évite l'entérite, la constipation, les coliques hépatiques et les congestions du foie. — **NE SE VEND QU'EN BOUTEILLES.** — Le caisson de 4 bouteilles d'un litre : **40** fr. *franco*.
Alph. LOMBARD fils, à Salon-de-Provence (Chèque postal 2.690, Marseille)

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Orgues à tuyaux

9 jeux, 2 claviers — 6 jeux ½ à pédalier
Meuble sculpté avec belle montre de tuyaux

HARMONIUMS occasions, toutes marques

POUR ÉGLISES ET SALONS

Chez GILBERT

Seul concessionnaire des **Orgues MÉLODIAN**
Système perfectionné ; sonorité incomparable
— **115-113, rue de Vaugirard, PARIS** —

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

CH. LORIN
ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, rue de Vaugirard, à PARIS
Références de 1er ordre. Maquettes et devis sur demande

VINS de BORDEAUX

— VINS DE TABLE, VINS FINS, COGNACS, RHUMS —

Spécialités de la Maison
Graves des Rois de Gascogne
Kina THEO — Bulo RUM
Liqueur L' « Evangélique »

GAUDRAP & Co, 43, quai des Chartrons, BORDEAUX
Envoi gratis du Catalogue sur simple demande

ASTHME

Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
Guérison par POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE
CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

— **Georges JANIN, près St-Pierre, à NANCY** —
La plus ancienne et la plus importante **Maison de la Région de l'Est.** — *Représentant, projets et devis sur demande.*